

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 929****10 septembre 2003****SOMMAIRE**

<b>Agniel S.A., Luxembourg</b> .....	<b>44548</b>	<b>Launer International S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>44575</b>
<b>Alifinco S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>44575</b>	<b>Leplatex-Verein Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>44571</b>
<b>Altise S.A., Luxembourg</b> .....	<b>44549</b>	<b>Levlux S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>44575</b>
<b>Alusian S.A., Luxembourg</b> .....	<b>44549</b>	<b>Lieb S.A., Luxembourg</b> .....	<b>44592</b>
<b>Amami Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>44554</b>	<b>Ligabue Inflight Services S.A., Luxembourg</b> .....	<b>44551</b>
<b>Amivo S.A., Luxembourg</b> .....	<b>44546</b>	<b>Linares Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>44576</b>
<b>Atreyu S.A., Luxembourg</b> .....	<b>44554</b>	<b>Lintralux Investment S.A., Luxembourg</b> .....	<b>44571</b>
<b>Azabu Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>44576</b>	<b>Lisa Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>44560</b>
<b>Azay Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>44571</b>	<b>Lusofin S.A. Holding, Luxembourg</b> .....	<b>44554</b>
<b>Banyon S.A., Luxembourg</b> .....	<b>44568</b>	<b>Lusofin S.A. Holding, Luxembourg</b> .....	<b>44554</b>
<b>Bifico S.A., Luxembourg</b> .....	<b>44564</b>	<b>Lysis Luxembourg S.A., Luxembourg</b> .....	<b>44549</b>
<b>Carina Property, S.à r.l., Luxembourg</b> .....	<b>44585</b>	<b>Mitaro S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>44560</b>
<b>Compagnie de Promotion et de Financement Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>44575</b>	<b>Mondial T Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>44560</b>
<b>Compagnie Européenne pour l'Environnement S.A., Luxembourg</b> .....	<b>44547</b>	<b>MTT S.A., Luxembourg</b> .....	<b>44591</b>
<b>Continental Manufactures S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>44563</b>	<b>(Le) Mur Solide S.A., Luxembourg</b> .....	<b>44555</b>
<b>Copiers &amp; Services S.A., Noerdange</b> .....	<b>44572</b>	<b>Newera S.A., Luxembourg</b> .....	<b>44546</b>
<b>Corevest - Compagnie de Recherches et d'Investissements S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>44563</b>	<b>Newplace S.A., Luxembourg</b> .....	<b>44548</b>
<b>Cropmark, S.à r.l., Luxembourg</b> .....	<b>44546</b>	<b>Non Plus Ultra A.G., Luxembourg</b> .....	<b>44576</b>
<b>D.S. Finance S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>44571</b>	<b>Ocarina S.A., Luxembourg</b> .....	<b>44566</b>
<b>Daple S.A., Luxembourg</b> .....	<b>44569</b>	<b>Pecunia Invest S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>44550</b>
<b>Deepinvest S.A., Luxembourg</b> .....	<b>44574</b>	<b>Pentagram S.A., Luxembourg</b> .....	<b>44548</b>
<b>Eventus S.A., Luxembourg</b> .....	<b>44551</b>	<b>Petrel Investments S.A., Luxembourg</b> .....	<b>44559</b>
<b>Fiduciaire Continentale S.A., Luxembourg</b> .....	<b>44551</b>	<b>Protection Invest S.A., Luxembourg</b> .....	<b>44563</b>
<b>Food and Drink S.A., Luxembourg</b> .....	<b>44551</b>	<b>R.E.F. S.A., Luxembourg-Kirchberg</b> .....	<b>44570</b>
<b>Gedeam International Services S.A., Luxembourg</b> .....	<b>44547</b>	<b>Rispoll Investment Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>44564</b>
<b>General Construction Management S.A., Luxembourg</b> .....	<b>44565</b>	<b>Roseberry, S.à r.l., Luxembourg</b> .....	<b>44579</b>
<b>GR Lux, S.à r.l., Luxembourg</b> .....	<b>44552</b>	<b>Rubra Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>44555</b>
<b>Haus- und Grundinvest S.A., Luxembourg</b> .....	<b>44546</b>	<b>S-Park S.A., Luxembourg</b> .....	<b>44550</b>
<b>IMPC Selection S.A., Schifflange</b> .....	<b>44561</b>	<b>Sefi One Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>44569</b>
<b>ISOM, International Society Marken Consultance S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>44574</b>	<b>Sounion Investments S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>44569</b>
<b>Isabelle Immobilière Holding S.A., Luxembourg</b> ..	<b>44550</b>	<b>Talea S.A., Luxembourg</b> .....	<b>44550</b>
<b>Kiruna Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>44552</b>	<b>Thomson Holdings S.A., Luxembourg</b> .....	<b>44570</b>
		<b>Travil S.A., Luxembourg</b> .....	<b>44547</b>
		<b>Tvikobb, S.à r.l., Luxembourg</b> .....	<b>44555</b>
		<b>Unionfin S.A., Luxembourg</b> .....	<b>44552</b>
		<b>Valensole S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>44560</b>
		<b>Vervander S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>44574</b>

**CROPMARK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2342 Luxembourg, 64, rue Raymond Poincaré.  
R. C. Luxembourg B 55.619.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2003, réf. LSO-AG06024, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alzingen, le 14 août 2003.

Signature.

(048545.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

---

**NEWERA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 41.378.

*Extrait des décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 novembre 2000*

L'Assemblée décide de renouveler les mandats des Administrateurs suivants pour une durée de cinq ans avec effet immédiat. Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2005.

*Administrateurs*

Monsieur Derek S. Ruxton

Monsieur Patrick Meunier

Monsieur Alexander Ruxton

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2003, réf. LSO-AH02553. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(048573.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

---

**AMIVO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 48.448.

*Extrait des décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 mai 2003*

L'Assemblée décide de renouveler les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes suivants pour une durée de cinq ans avec effet immédiat. Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2008.

*Administrateurs*

Monsieur Derek S. Ruxton

Monsieur Patrick Meunier

Monsieur Alexander Ruxton

*Commissaire aux Comptes*

FIGESTA, S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2003, réf. LSO-AH02555. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(048578.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

---

**HAUS- UND GRUNDINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.  
R. C. Luxembourg B 43.373.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2003, réf. LSO-AH02309, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2003.

Signature

*Administrateur*

(048644.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

---

**TRAVIL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 65.199.

*Extrait des décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 mai 2003*

L'Assemblée décide de renouveler les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes suivants pour une durée de cinq ans avec effet immédiat. Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2008.

*Administrateurs*

Monsieur Derek S. Ruxton  
Monsieur Patrick Meunier  
Monsieur Alexander Ruxton

*Commissaire aux Comptes*

FIGESTA, S.à r.l.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2003, réf. LSO-AH02557. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048580.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

---

**COMPAGNIE EUROPEENNE POUR L'ENVIRONNEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 49.786.

*Extrait des décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 mai 2003*

L'Assemblée renouvelle les mandats des administrateurs et du Commissaire aux Comptes suivants de la société pour une durée de cinq ans avec effet immédiat. Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2008.

*Administrateurs*

Derek S. Ruxton  
Patrick Meunier  
Alexander Ruxton

*Commissaire aux Comptes*

FIGESTA, S.à r.l.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2003, réf. LSO-AH02561. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048583.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

---

**GEDEAM INTERNATIONAL SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 52.906.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 11 juillet 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé:

1. de nommer la société TOWERBEND LIMITED aux fonctions de commissaire aux comptes en remplacement de la société QUEEN'S HOLDINGS LLC démissionnaire.
2. de nommer Frédérique Vigneron aux fonctions d'administrateur en remplacement de Angela Cinarelli démissionnaire.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine Assemblée Générale des actionnaires.

Luxembourg, le 11 juillet 2003.

Pour GEDEAM INTERNATIONAL SERVICES S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2003, réf. LSO-AG06787. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048754.3/744/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

---

**NEWPLACE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 58.685.

*Extrait des décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 mai 2003*

L'Assemblée renouvelle les mandats des administrateurs et du Commissaire aux Comptes suivants de la société pour une durée de cinq ans avec effet immédiat. Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2008.

*Administrateurs*

Derek S. Ruxton  
Patrick Meunier  
Alexander Ruxton

*Commissaire aux Comptes*

FIGESTA, S.à r.l.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2003, réf. LSO-AH02562. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048586.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

---

**AGNIEL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 50.059.

*Extrait des décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 février 2003*

L'Assemblée renouvelle les mandats des administrateurs et du Commissaire aux Comptes suivants de la société pour une durée de cinq ans avec effet immédiat. Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2008.

*Administrateurs*

Derek S. Ruxton  
Patrick Meunier  
Alexander Ruxton

*Commissaire aux Comptes*

FIGESTA, S.à r.l.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2003, réf. LSO-AH02566. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048587.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

---

**PENTAGRAM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 75.614.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires  
tenue au siège social à Luxembourg, le 18 juillet 2003*

Monsieur De Bernardi Angelo, Monsieur Innocenti Federico et Madame Ries-Bonani Marie-Fiore sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur De Bernardi Alexis est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2006.

Pour extrait sincère et conforme

PENTAGRAM S.A.

M.-F. Ries-Bonani

*Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01664. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048757.3/545/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

---

**ALTISE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 47.144.

*Extrait des décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 janvier 2003*

L'Assemblée renouvelle les mandats des administrateurs et du Commissaire aux Comptes suivants de la société pour une durée de cinq ans avec effet immédiat. Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2008.

*Administrateurs*

Derek S. Ruxton  
Patrick Meunier  
Alexander Ruxton

*Commissaire aux Comptes*

FIGESTA, S.à r.l.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2003, réf. LSO-AH02568. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048588.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

---

**ALUSIAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 54.016.

*Extrait des décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 décembre 2000*

L'Assemblée renouvelle les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes suivants pour une durée de cinq ans avec effet immédiat. Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2006.

*Administrateurs*

Derek S. Ruxton  
Patrick Meunier  
Alexander Ruxton

*Commissaire aux Comptes*

FIGESTA, S.à r.l.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2003, réf. LSO-AH02537. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048591.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

---

**LYSIS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 59.349.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires  
tenue au siège social à Luxembourg, le 13 juin 2003*

Monsieur De Bernardi Angelo, Madame Ries-Bonani Marie-Fiore et Madame Scheifer-Gillen Romaine sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Schaus Adrien est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

Pour extrait sincère et conforme

LYSIS LUXEMBOURG S.A.

R. Scheifer-Gillen

*Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01653. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048759.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

---

**PECUNIA INVEST S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.  
R. C. Luxembourg B 38.344.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2003, réf. LSO-AH02312, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 14 août 2003.

Signature

Administrateur

(048645.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

---

**ISABELLE IMMOBILIERE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 57.165.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 2 juin 2003*

1. L'Assemblée Générale accepte la démission de l'administrateur M<sup>e</sup> Valérie Tutak avec effet immédiat et nomme en son remplacement Mme Patricia Jupille, employée privée, demeurant à Luxembourg.

2. L'Assemblée Générale accepte la démission du commissaire aux comptes QUEEN'S HOLDING LLC avec effet immédiat et nomme en son remplacement TOWERBEND LIMITED.

3. L'Assemblée renouvelle les mandats des administrateurs M<sup>e</sup> Jean-Marie Verlainne, Mme Patricia Jupille et Mme Sandrine Klusa, ainsi que celui du commissaire aux comptes TOWERBEND LTD jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de l'an 2008.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

Pour ISABELLE IMMOBILIERE HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2003, réf. LSO-AG06781. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048738.3/744/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

---

**S-PARK S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 67.984.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 20 juin 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé de nommer:

- Mme Luisella Moreschi, aux fonctions d'administrateur  
en remplacement de Mme Sandrine Klusa démissionnaire.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine Assemblée Générale des actionnaires.

Luxembourg, le 20 juin 2003.

Pour S-PARK S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2003, réf. LSO-AG06774. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048748.3/744/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

---

**TALEA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 68.815.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2003, réf. LSO-AH01291, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(048778.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

---

**FOOD AND DRINK S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 87.931.

EXTRAITS

Par décision du Conseil d'Administration tenu en date du 21 juillet 2003, les décisions suivantes ont été prises:

1. Le Conseil d'Administration prend bonne note de la démission de Mesdames Frédérique Vigneron et Sandrine Klusa aux fonctions d'Administrateur et leur accorde décharge pleine et entière pour l'exécution de leur mandat.

2. Le Conseil d'Administration décide de nommer M. Claudio Baratta né le 3 mai 1961 à Corniglio (PR) et résidant à I-43044 Collecchio (PR), via Galaverna, 12, et M. Camillo Florini né le 21 septembre 1942 à Ferentino (FR) et résidant à I-00135 Roma, via Blumenstihl, 40, aux fonctions d'administrateurs-délégués avec pouvoir d'engager la société par leur seule signature.

Les présentes modifications feront l'objet d'une ratification par la prochaine Assemblée Générale des actionnaires.

Fait à Luxembourg, le 21 juillet 2003.

FOOD AND DRINK S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG07102. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048746.3/744/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

---

**EVENTUS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 45.550.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 21 juillet 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a été décidé de nommer:

- Mme Patricia Jupille, employée privée, demeurant à Luxembourg  
aux fonctions d'administrateur en remplacement de Mme Sandrine Klusa démissionnaire.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine Assemblée Générale des actionnaires.

Luxembourg, le 23 juillet 2003.

Pour EVENTUS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2003, réf. LSO-AG06778. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048752.3/744/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

---

**FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.  
R. C. Luxembourg B 12.311.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2003, réf. LSO-AG08420, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2003.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(048787.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

---

**LIGABUE INFLIGHT SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 64.510.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2003, réf. LSO-AH01296, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(048784.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

---

**KIRUNA HOLDING S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 57.228.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire (sous seing privé) du 25 mars 2002*

1. En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'Assemblée décide de changer le capital social de la société de ITL 1.200.000.000,- en EUR 619.748,28, avec effet comptable au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

2. L'Assemblée décide la suppression de toute référence à la valeur nominale des 240.000 actions de la Société et la modification de 240.000 actions de la Société en 240.000 actions sans valeur nominale.

3. L'Assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à six cent dix-neuf mille sept cent quarante-huit virgule vingt-huit Euros (EUR 619.748,28), représenté par deux cent quarante mille (240.000) actions sans valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux Assemblées Générales.»

Pour extrait sincère et conforme  
KIRUNA HOLDING S.A. (en liquidation)

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01641. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048760.3/545/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

**UNIONFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 45.967.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires  
tenue au siège social à Luxembourg, le 7 juillet 2003*

Monsieur Heitz Jean-Marc, Madame Ries-Bonani Marie-Fiore et Monsieur De Bernardi Angelo sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Schaus Adrien est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale statutaire de l'an 2006.

Pour extrait sincère et conforme

UNIONFIN S.A.

J.-M. Heitz / M.-F. Ries-Bonani

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01645. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048764.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

**GR LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Registered office: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 72.272.

In the year two thousand and three, on the first of August.

Before Us Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

SCHRODER VENTURE MANAGERS (GUERNSEY) LIMITED, with registered office at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey GY1 3QL,

here represented by Mrs Séverine Michel, private employee, with professional address at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg,

by virtue of a proxy given in Guernsey, on August 1, 2003,

said proxy after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, through its representative, has requested the notary to state that:

- The appearing party is the only shareholder of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») existing under the name of GR LUX, S.à r.l., R. C. B Number 72.272, with registered office in Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven, dated October 13, 1999, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C Number 1005 of December 28, 1999.

- The company's capital is set at thirteen thousand (13,000.-) euros represented by thirteen (13) common shares of a par value of one thousand (1,000.-) euros each, all entirely subscribed and fully paid in.

- The agenda is worded as follows:

1. Dissolution of the company.
2. Appointment of a liquidator and determination of his powers.
3. Miscellaneous.

The sole shareholder then passed the following resolutions:

*First resolution*

The company is dissolved and put into liquidation.

*Second resolution*

SALINE NOMINEES LIMITED, registered under number 18358., with registered office in Trafalgar Court, Les Banques, St. Peter Port, Guernsey, Channel Islands is appointed as liquidator of the company, with the broadest powers to effect the liquidation, except the restrictions provided by the Law and the Articles of Incorporation of the Company in liquidation.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City. On the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the mandatory of the appearing party, said mandatory signed with us the notary, the present original deed.

**Traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille trois, le premier août.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

SCHRODER VENTURE MANAGERS (GUERNSEY) LIMITED, avec siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey GY1 3QL,

ici représentée par Madame Séverine Michel, employée privée, avec adresse professionnelle au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Guernesey, le 1<sup>er</sup> août 2003.

Laquelle procuration après signature ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentaire demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par sa mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de GR LUX, S.à r.l., R.C. B numéro 72.272, ayant son siège social à Luxembourg, constituée par acte reçu par Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, en date du 13 octobre 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C Numéro 1005 du 28 décembre 1999.

- Le capital social de cette société est fixé à treize mille (13.000,-) euros, représenté par treize (13) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de mille (1.000,-) euros chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

- L'ordre du jour est conçu comme suit:

1. Dissolution de la société.
2. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
3. Divers.

L'associé unique a abordé l'ordre du jour et a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

La société est dissoute et mise en liquidation.

*Deuxième résolution*

SALINE NOMINEES LIMITED, enregistrée sous le numéro 18358, avec siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St. Peter Port, Guernesey, Channel Islands est nommée aux fonctions de liquidateur, lequel aura les pouvoirs les plus étendus pour réaliser la liquidation, sauf les restrictions prévues par la loi ou les statuts de la société en liquidation.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par le présent qu'à la requête de la comparante le présent acte est rédigé en anglais, suivis d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: S. Michel, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2003, vol. 18CS, fol. 39, case 6. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2003.

A. Schwachtgen.

(049057.3/230/83) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2003.

**ATREYU S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 65.724.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg le 5 août 2003*

Le Conseil accepte la démission de Madame Romaine Scheifer-Gillen de son poste d'administrateur.

Le Conseil décide de coopter M. Luca Aniasi, consultant, Roma (Italie), comme nouvel administrateur. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale statutaire de l'an 2004, l'Assemblée Générale des Actionnaires, lors de la prochaine réunion, procédera à l'élection définitive.

*Pour ATREYU S.A.*

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

M.-F. Ries-Bonani / V. Arnò

*Administrateurs*

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01637. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(048766.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

---

**AMAMI HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 61.937.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire des actionnaires  
tenue au siège social à Luxembourg, le 27 juin 2003*

Monsieur De Bernardi Angelo, Madame Ries-Bonani Marie-Fiore et Madame Scheifer-Gillen Romaine sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Schaus Adrien est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

*Pour extrait sincère et conforme*

AMAMI HOLDING S.A.

R. Scheifer-Gillen / M.-F. Ries-Bonani

*Administrateurs*

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01635. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(048768.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

---

**LUSOFIN S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 47.018.

—  
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH00981, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2003.

*Pour LUSOFIN S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding*

G. Birchen

*Administrateur*

(048829.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

---

**LUSOFIN S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 47.018.

—  
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH00956, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2003.

*Pour LUSOFIN S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding*

G. Birchen

*Administrateur*

(048825.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

---

**LE MUR SOLIDE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 74.407.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire des actionnaires  
tenue au siège social à Luxembourg, le 3 avril 2003*

Monsieur Diederich Georges, Monsieur Heitz Jean-Marc et Monsieur Arno' Vincenzo sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur De Bernardi Alexis est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

Pour extrait sincère et conforme

LE MUR SOLIDE S.A.

J.-M. Heitz

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2003, réf. LSO-AH01347. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048769.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

**RUBRA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 58.012.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire des actionnaires  
tenue au siège social à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2003*

Monsieur De Bernardi Angelo, Madame Ries-Bonani Marie-Fiore et Madame Scheifer-Gillen Romaine sont renommés administrateurs pour une nouvelle période d'un an. Monsieur Adrien Schaus est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2004.

Pour extrait sincère et conforme

RUBRA HOLDING S.A.

R. Scheifer-Gillen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2003, réf. LSO-AH01342. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048770.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

**TVIKOBB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 94.913.

## STATUTS

L'an deux mille trois, le trente avril.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. Monsieur Björn Andersson, dirigeant de sociétés, né le 31 décembre 1948 à Stockholm, Suède, demeurant à Pianogränd I, 175 48 Järfälla, Suède,

ici représenté par Mademoiselle Gentiane Preaux, employée privée, demeurant à Arlon (B),

spécialement mandatée à cet effet par procuration en date du 14 avril 2003.

2. Monsieur Jan-Eric Litsmar, dirigeant de sociétés, né le 5 août 1956 à Stockholom, Suède, demeurant à Ytterby 1, 185 94 Vaxholm, Suède,

ici représenté par Mademoiselle Gentiane Preaux, prénommée,

spécialement mandatée à cet effet par procuration en date du 14 avril 2003.

Les prédites procurations, paraphées ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes avec lesquelles elles seront soumises à la formalité de l'enregistrement.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont prié le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée à constituer entre eux:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes entre les comparants une société à responsabilité limitée qui sera régie par les présents statuts et les dispositions légales.

La société prend la dénomination de TVIKOBB, S.à r.l.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, au développement, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à EUR 20.000,- (vingt mille euros), représenté par 800 (huit cents) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

Ces parts ont été souscrites comme suit par:

1. M. Björn Andersson, prénommé .....	400 parts
2. M. Jan-Eric Litsmar, prénommé .....	400 parts
Total: .....	800 parts

Toutes les parts ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de EUR 20.000,- (vingt mille euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, preuve en ayant été donnée au notaire instrumentant.

**Art. 6.** Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou réduit dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

**Art. 7.** Chaque part donne droit à une fraction proportionnelle de l'actif social et des bénéfices.

**Art. 8.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément donné à la majorité des trois quarts des voix en assemblée générale ou autrement, par les associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants. En toute hypothèse, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans trente jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé.

**Art. 9.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

**Art. 10.** Les héritiers, créanciers ou autres ayants droit ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

**Art. 11.** La société est administrée par deux gérants au moins, associés ou non, nommés par l'assemblée générale des associés.

Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux gérants, dont obligatoirement une signature de la catégorie A et une autre signature de la catégorie B, ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul gérant sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

En cas d'empêchement temporaire des gérants, les affaires sociales peuvent être gérées par deux associés, agissant conjointement.

**Art. 12.** Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 13.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 14.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

**Art. 15.** L'année sociale commence le premier mai et finit le trente avril de chaque année.

**Art. 16.** Chaque année, le trente avril, la gérance établit les comptes annuels.

**Art. 17.** Tout associé peut prendre au siège social de la société communication des comptes annuels.

**Art. 18.** Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé 5% au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint 10% du capital social.

Le solde est à la disposition des associés.

**Art. 19.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leur rémunération.

**Art. 20.** Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

**Art. 21.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

*Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 30 avril 2004.

*Constatation*

Le notaire instrumentaire a constaté que les conditions prévues par l'article 183 des lois sur les sociétés (loi du 18 septembre 1933) se trouvent remplies.

*Evaluation*

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ mille cinq cents euros (1.500,- EUR).

*Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant, les comparants, ès qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale et ont pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Sont appelés aux fonctions de gérants de catégorie A avec les pouvoirs définis à l'article 11 des statuts:

1. Monsieur Björn Andersson, dirigeant de sociétés, né le 31 décembre 1948 à Stockholm, Suède, demeurant à Pianogränd 1, 175 48 Järfälla, Suède.

2. Monsieur Jan-Eric Litsmar, dirigeant de sociétés, né le 5 août 1956 à Stockholom, Suède, demeurant à Ytterby 1, 185 94 Vaxholm, Suède.

Est appelé aux fonctions de gérant de catégorie B avec les pouvoirs définis à l'article 11 des statuts:

3. Monsieur Guy Hornick, né le 29 mars 1951 à Luxembourg, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

Le mandat des gérants se terminera lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes du premier exercice social. Les gérants sont rééligibles.

*Deuxième résolution*

Le siège social de la société est fixé au 15, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en français suivis d'une version anglaise, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte français et le texte anglais la version française fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénom, état et demeure, les comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

**Suit la traduction anglaise de ce qui précède:**

In the year two thousand three, on the thirtieth day of April.

Before Us, Me Paul Bettingen, notary residing in Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1. Mr Björn Andersson, managing director, born on December 31st 1948 in Stockholm, Sweden, residing in Pianogränd 1, 175 48 Järfälla, Sweden,

duly represented by Miss Gentiane Preaux, private employee, residing in Arlon (B),  
by virtue of a proxy dated April 14, 2003.

2. Mr Jan-Eric Litsmar, managing director, born on August 5th, 1956 in Stockholm, Sweden, residing in Ytterby 1, 185 94 Vaxholm, Sweden,

duly represented by Miss Gentiane Preaux, prenamed,  
by virtue of a proxy dated April 14, 2003.

Said proxies, signed ne varietur by the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, acting in the above stated capacities, have drawn up the following articles of a limited liability company to be organized among themselves.

**Art. 1.** A limited liability company is hereby formed between the contracting parties that will be governed by these articles and by the relevant legislation.

The name of the company is TVIKOBB, S.à r.l.

**Art. 2.** The registered office is established in Luxembourg City.

It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by collective decision of the associates.

**Art. 3.** The company is established for an unlimited period.

**Art. 4.** The purposes for which the company is formed are all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

The company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to promote their development or extension.

**Art. 5.** The share capital of the company is fixed at EUR 20,000.- (twenty thousand Euros) divided into 800 (eight hundred) shares with a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euros) each.

These shares have been subscribed to as follows:

1. Mr Björn Andersson, prenamed. ....	400 shares
2. Mr Jan-Eric Litsmar, prenamed. ....	400 shares
Total: .....	800 shares

All the shares have been entirely paid up in cash, so that the company has now at its disposal the sum of EUR 20,000.- (twenty thousand Euros) as was certified to the notary executing this deed.

**Art. 6.** The capital may be increased or reduced at any time as laid down in article 199 of the law concerning Commercial Companies.

**Art. 7.** Each share entitles its owner to a proportional right in the company's assets and profits.

**Art. 8.** Shares are freely transferable among associates. The share transfer inter vivos to non-associates is subject to the consent of at least seventy-five per cent of the associates' general meeting or of at least seventy five percent of the company's capital. In the case of the death of an associate, the share transfer to non-associates is subject to the consent of no less than seventy-five per cent of the votes of the surviving associates. In any event the remaining associates have a preemption right which has to be exercised within thirty days from the refusal of transfer to a non-associate.

**Art. 9.** The company will not be dissolved by death, interdiction, bankruptcy or insolvency of one of the associates.

**Art. 10.** For no reason and in no case, the heirs, creditors or other rightful claimants of the associates are allowed to pursue the sealing of property or documents of the company.

**Art. 11.** The company will be managed by at least two managers who need not to be associates and who are appointed by the general meeting of associates.

Towards third parties, the company is in all circumstances committed either by the joint signatures of one A and one B signatory manager or by the individual signature of the delegate of the board acting within the limits of his powers. In its current relations with the public administration, the company is validly represented by one director, whose signature legally commits the company.

If the managers are temporarily unable to act, the company's affairs can be managed by two associates acting under their joint signature.

**Art. 12.** In the execution of their mandate, the managers are not held personally responsible. As agents of the company, they are responsible for the correct performance of their duties.

**Art. 13.** Every associate may take part in the collective decisions. He has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly act at the meetings through a special proxy.

**Art. 14.** Collective decisions are only valid if they are adopted by the associates representing more than half of the capital. However, decisions concerning the amendment of the Articles of Incorporation are taken by a majority of the associates representing three quarters of the capital.

**Art. 15.** The business year begins on May first and ends on April 30th of each year.

**Art. 16.** Every year on April 30th, the annual accounts are drawn up by the managers.

**Art. 17.** The financial statements are at the disposal of the associates at the registered office of the company.

**Art. 18.** At least 5% of the net profit for the financial year have to be allocated to the legal reserve fund. Such contribution will cease to be compulsory when the reserve fund reaches 10% of the subscribed capital.

The remaining balance is at the disposal of the associates.

**Art. 19.** The company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum as for the amendment of the Articles of Incorporation.

Should the company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who need not to be associates and who are appointed by the general meeting which will specify their powers and remuneration.

**Art. 20.** If, and as long as one associate holds all the shares, the company shall exist as a single shareholder company, pursuant to article 179 (2) of the law on Commercial Companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

**Art. 21.** For anything not dealt with in the present Articles of Incorporation, the associates refer to the relevant legislation.

*Transitory disposition*

The first financial year begins on the date of incorporation of the company and ends on April 30rd, 2004.

*Verification*

The notary executing this deed declares that the conditions fixed in art. 183 of the law on Commercial Companies of September 18, 1933 have been fulfilled.

*Expenses*

The amount of the expenses for which the company is liable as a result of its incorporation is approximately fixed at one thousand five hundred Euros (EUR 1,500.-).

*Extraordinary general meeting*

Immediately after the incorporation of the company, the appearing parties, acting in the above stated capacities, representing the whole of the share capital, held an extraordinary general meeting and unanimously passed the following resolutions:

*First resolution*

Are appointed managers of category A, with the powers indicated in article 11 of the articles of incorporation:

1. Mr Björn Andersson, managing director, born on December 31st 1948 in Stockholm, Sweden, residing in Pianogränd 1, 175 48 Järfälla, Sweden.

2. Mr Jan-Eric Litsmar, managing director, born on August 5th, 1956 in Stockholm, Sweden, residing in Ytterby 1, 185 94 Vaxholm, Sweden.

Is appointed managers of category B, with the powers indicated in article 11 of the articles of incorporation:

3. Mr Guy Hornick, born on March 29th, 1951 in Luxembourg, maître en sciences économiques, Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

The managers may appoint agents, fix their powers, competences and dismiss them.

The manager's assignment ends on occasion of the general meeting which will be called to deliberate on the financial statements of the first business year. They may be reelected.

*Second resolution*

The company's registered office is located at L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in French followed by an English version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the French and the English texts, the French version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, whom is known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, said person appearing signed together with Us, Notary, the present original deed.

Signé: G. Preaux, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2003, vol. 17CS, fol. 59, case 9. – Reçu 200 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 1<sup>er</sup> juillet 2003.

*P. Bettingen.*

(046370.3/202/240) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2003.

**PETREL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 77.493.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire des actionnaires  
tenue au siège social à Luxembourg, le 25 juin 2003*

Monsieur De Bernardi Alexis, Madame Scheifer-Gillen Romaine et Monsieur Arno' Vincenzo sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Heitz Jean-Marc est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

Pour extrait sincère et conforme

PETREL INVESTMENTS S.A.

A. De Bernardi

*Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2003, réf. LSO-AH01332. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(048771.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

**MONDIAL T HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1217 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 59.240.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire des actionnaires  
tenue au siège social à Luxembourg, le 21 mars 2003*

Monsieur De Bernardi Angelo, Monsieur Heitz Jean-Marc et Madame Ries-Bonani Marie-Fiore sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Schaus Adrien est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

Pour extrait sincère et conforme

MONDIAL T HOLDING S.A.

J.-M. Heitz

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2003, réf. LSO-AH01331. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048772.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

---

**LISA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 6, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 78.248.

—  
*Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale du 8 août 2003*

Le mandat d'administrateur de Monsieur Johannes Burger, avocat, résidant à A-6900 Bregenz, Im Fluh 5a et de Monsieur Herbert Oberhuber, avocat, résidant à FL-9498 Planken, Unterm Rain 67 est renouvelé et Monsieur Albert Wildgen, avocat, résidant à L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse est nommé jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Le mandat de commissaire aux comptes de AACO, S.à r.l., représenté par son gérant Monsieur Stéphane Weyders, ayant son siège social à L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt est renouvelé jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2003, réf. LSO-AH02066. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048783.3/280/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

---

**MITARO S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.  
R. C. Luxembourg B 55.373.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2003, réf. LSO-AG08416, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2003.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(048791.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

---

**VALENSOLE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 26.373.

—  
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH01026, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2003.

Pour VALENSOLE S.A., Société Anonyme Holding

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(048807.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

---

**IMPC SELECTION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3850 Schifflange, 72-80, avenue de la Libération.

R. C. Luxembourg B 95.036.

—  
STATUTS

L'an deux mille trois, le trois juin.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

Ont comparu:

1.- La société anonyme de droit suisse FINACQUIS S.A., ayant son siège social à CH-6341 Baar, Dorfstrasse, 38, (Suisse).

2.- Madame Isabelle Huon De Kermadec, administrateur de sociétés, demeurant à F-54000 Nancy, 58, rue Jeanne d'Arc, (France).

Toutes les deux sont ici représentées par Monsieur Thierry Triboulot, juriste, demeurant professionnellement à L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll, en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées.

Lesquelles procurations après avoir été signées ne varietur par le mandataire et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Lequel mandataire, ès qualités qu'il agit, a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme à constituer:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par la présente une société anonyme sous la dénomination de IMPC SELECTION S.A.

**Art. 2.** Le siège social est établi à Schifflange.

Il peut être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision du Conseil d'Administration.

**Art. 3.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet l'import et l'export ainsi que la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, et peut leur prêter tous concours, que ce soit par des prêts, des garanties, des avances ou de toutes autres manières.

Elle a en outre pour objet l'acquisition par achat, par voie de participation, d'apport, de prise ferme ou d'option, d'achat de négociation, de souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets, brevets et licences et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), divisé en quinze mille cinq cents (15.500) actions d'une valeur nominale de deux euros (2,- EUR) chacune.

**Art. 6.** Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi de 1915.

**Art. 7.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 8.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopieur ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télécopieur ou télex.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante. Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Il peut leur confier tout ou partie de l'administration courante de la société, de la direction technique ou commerciale de celle-ci.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

La société se trouve engagée par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, ayant toute capacité pour exercer les activités décrites dans l'objet social ci-avant, conformément aux critères retenus par le Ministère luxembourgeois des Classes Moyennes, ou par la signature conjointe de l'administrateur-délégué et d'un autre administrateur de la société.

**Art. 9.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 10.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le troisième mardi du mois d'avril à 17.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 12.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

**Art. 13.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

**Art. 14.** Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi de 1915 le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

**Art. 15.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2003.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2004.

#### *Souscription et libération*

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1.- La société anonyme de droit suisse FINACQUIS S.A., ayant son siège social à CH-6341 Baar, Dorfstrasse, 38, (Suisse), onze mille six cent vingt-cinq actions. . . . .	11.625
2.- Madame Isabelle Huon De Kermadec, administrateur de sociétés, demeurant à F-54000 Nancy, 58, rue Jeanne d'Arc, (France), trois mille huit cent soixante-quinze actions . . . . .	3.875
Total: quinze mille cinq cents actions. . . . .	15.500

Toutes les actions ont été entièrement libérées en numéraire de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) est à la disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

#### *Déclaration*

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élèvent approximativement à la somme de mille deux cent trente euros.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois, et celui des commissaires aux comptes à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
  - a) Madame Isabelle Huon De Kermadec, administrateur de sociétés, demeurant à F-54000 Nancy, 58, rue Jeanne d'Arc, (France).
  - b) Monsieur Lionel Perret Du Cray, sans état, demeurant à F-54000 Nancy, 58, rue Jeanne d'Arc, (France).
  - c) Mademoiselle Maÿlis Perret Du Cray, sans état, demeurant à F-54000 Nancy, 58, rue Jeanne d'Arc, (France).
- 3) Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:
  - Monsieur Marc Muller, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
- 4) Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2009.

5) Le siège social est établi à L-3850 Schifflange, 72-80, avenue de la Libération.

6) Faisant usage de la faculté offerte par l'article huit (8) des statuts, l'assemblée nomme en qualité de premier administrateur-délégué de la société Madame Isabelle Huon De Kermadec, préqualifiée, laquelle pourra engager la société sous sa seule signature, dans le cadre de la gestion journalière dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, ès qualités, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Triboulot, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 17 juin 2003, vol. 522, fol. 69, case 3. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 12 août 2003.

J. Seckler.

(048130.3/231/135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

---

**PROTECTION INVEST, Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 70.138.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH00953, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour PROTECTION INVEST, Société Anonyme

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(048808.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

---

**COREVEST - COMPAGNIE DE RECHERCHES ET D'INVESTISSEMENTS, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 17.190.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH00957, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour COREVEST - COMPAGNIE DE RECHERCHES ET D'INVESTISSEMENTS, Société Anonyme Holding

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(048809.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

---

**CONTINENTAL MANUFACTURES S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 44.172.

Par décision du Conseil d'Administration du 30 septembre 2002, le siège social a été transféré du 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit:

MM. Guy Baumann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, Jean Bodoni, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg et Guy Kettmann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Le Commissaire aux Comptes est Mme Marie-Claire Zehren, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Luxembourg, le 21 juillet 2003.

Pour CONTINENTAL MANUFACTURES S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06336. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049000.3/1017/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2003.

---

**RISPOLL INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 64.816.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH00991, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour RISPOLL INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

M. Juncker

Administrateur

(048810.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

**BIFICO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 70.275.

**DISSOLUTION**

L'an deux mille trois, le quatre août.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Issad Malek, chef d'entreprise, demeurant au 12, allée des Eiders, F-75019 Paris, France, ici représenté par Madame Ioulia Gachkova, employée privée, avec adresse professionnelle au 19, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Laquelle procuration, après avoir été signée par la mandataire et le notaire instrumentaire restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Lequel comparant a, par sa mandataire, prié le notaire d'acter que:

- La société anonyme BIFICO S.A., R.C. Luxembourg B 70.275, dénommée ci-après «la Société», fut constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 14 juin 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 644 du 25 août 1999.

Les statuts ont été modifiés par des résolutions adoptées par les actionnaires réunis en assemblée générale extraordinaire en date du 14 décembre 2001, dont un extrait du procès-verbal a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 334 du 27 mars 2003.

- Le capital social est actuellement fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-seize euros soixante-dix cents (€ 30.986,70), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-quatre euros soixante-dix-neuf cents (€ 24,79) chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées.

- Le comparant s'est rendu successivement propriétaire de la totalité des actions de la Société.

- Par la présente le comparant en tant qu'actionnaire unique prononce la dissolution de la Société avec effet immédiat.

- Le comparant déclare qu'il a pleine connaissance des statuts de la Société et qu'il connaît parfaitement la situation financière de la Société.

- Le comparant affirme en sa qualité de liquidateur de la Société que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de ladite Société a été payé ou provisionné, que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leurs mandats jusqu'à ce jour.

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au 19, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg.

Sur ce, la mandataire du comparant a présenté au notaire deux certificats d'actions au porteur numéros I et II lesquels ont été immédiatement lacérés.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société BIFICO S.A.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire du comparant, celle-ci a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: I. Gachkova, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2003, vol. 18CS, fol. 39, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2003.

A. Schwachtgen.

(049060.3/230/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2003.

**GENERAL CONSTRUCTION MANAGEMENT S.A., Société Anonyme,  
(anc. G.C. MANAGEMENT).**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.  
R. C. Diekirch B 5.316.

L'an deux mil trois, le vingt-deux avril.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme G.C. MANAGEMENT, avec siège social à Wiltz, constituée suivant acte reçu par Maître Martine Decker, notaire de résidence à Wiltz, en date du 23 juillet 1999, publié au Mémorial C en 1999, page 35831.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte sous seing privée du 28 juin 2001, publié au Mémorial C en 2001, page 59962.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Martine Molina, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Sylvia Hennericy, employée privée, demeurant à Meix-le-Tige (B).

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Benoît de Bien, consultant, demeurant à Wiltz.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront, le cas échéant, pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A.) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1.- Modification de la dénomination sociale en GENERAL CONSTRUCTION MANAGEMENT S.A. et modification de l'article 1<sup>er</sup> des statuts.

2.- Remplacement des administrateurs en place.

3.- Remplacement du commissaire aux comptes en place.

4.- Transfert du siège social à L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

5.- Divers.

B.) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C.) L'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de modifier la dénomination sociale en GENERAL CONSTRUCTION MANAGEMENT S.A.

L'article 1<sup>er</sup> des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de GENERAL CONSTRUCTION MANAGEMENT S.A.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale accepte la démission des administrateurs en place, à savoir: SOLFICORP S.A., DELMA & Cie, S.à r.l. et Monsieur Benoît de Bien.

Pleine et entière décharge leur est accordée sans réserve pour l'exercice de leurs mandats jusqu'à ce jour.

*Troisième résolution*

L'assemblée nomme en remplacement des administrateurs sortants:

1.- Monsieur Vasile Risco, entrepreneur, né à Tirsolt (Roumanie), le 8 mai 1964, demeurant à Statu Mare Cod 3922 Roumanie, Strada Principala, 29, Loc Tirsolt.

2.- Monsieur Vasile Uglean, entrepreneur, né à Tarsolt (Roumanie), le 10 novembre 1962, demeurant à Statu Mare, Cod 3922 Roumanie, Stv. Biserici n° 3, Loc Tarsolt.

3.- Monsieur Bud Isaia, Façadeur, né à Loammes (Autriche), le 3 septembre 1972, demeurant à 1190 Vienne (Autriche) Heiligenstaedstrasse, 80.

Leurs mandats se termineront lors de l'assemblée générale statuant sur l'exercice de l'année 2008.

Est nommé administrateur-délégué Monsieur Vasile Risco, prénommé. La société est valablement engagée par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale accepte la démission du commissaire aux comptes en place, à savoir la société FIDOMES, S.à r.l. Pleine et entière décharge lui est accordée sans réserve pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

*Cinquième résolution*

L'assemblée nomme en remplacement du commissaire aux comptes sortant: Monsieur Henri Vanherbergen, ingénieur commercial, comptable agréé, né le 15 mai 1941 à Uccle (B), demeurant à B-1180 Bruxelles, rue A. Asselberg, 78. Son mandat se terminera lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice de l'année 2008.

*Sixième résolution*

L'assemblée générale décide de transférer le siège social à L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.  
L'article 2 (alinéa 1<sup>er</sup>) des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2. (alinéa 1<sup>er</sup>).** Le siège de la société est établi à Luxembourg.»

*Déclarations*

L'assemblée générale déclare que:

- la société n'est redevable d'aucune somme aux Contributions directes, à l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines et au Centre Commun de la Sécurité Sociale,
- le Conseil d'Administration démissionnaire a déposé la déclaration TVA et la déclaration fiscale relatives à l'année 2002,
- le Conseil d'Administration a rendu attentif le nouveau Conseil sur le fait que toute activité commerciale doit faire l'objet au préalable d'une autorisation de commerce en bonne et due forme.

L'assemblée générale déclare que les résolutions ci-avant décidées, l'ont été en fonction du projet consécutif de cession d'actions de la société. A la suite de cette cession, les actions seront détenues comme suit:

Monsieur Vasile Risco .....	45 actions
Monsieur Vasile Uglean .....	45 actions
Monsieur Alex Graas .....	5 actions
Monsieur Jean Dupong .....	5 actions
Total: .....	100 actions

L'ordre du jour étant épuisé, le président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Molina, S. Hennericy, B. de Bien, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2003, vol. 138S, fol. 87, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 23 juillet 2003.

P. Bettingen.

(901987.3/202/98) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 août 2003.

**OCARINA S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1331 Luxembourg, 17, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 59.595.

**DISSOLUTION**

In the year two thousand and three, the twenty-fourth day of July.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg,

There appeared:

for an extraordinary general meeting of the sole shareholder of OCARINA S.A. (the Company), a société anonyme with registered office at 17, boulevard Grande-Duchesse in L-1331 Luxembourg, incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg pursuant to a deed of Maître André Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, on 12 June 1997, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C - No 506 of 17 September 1997, amended by several subsequent deeds and for the last time on 14 May 2003 pursuant to a deed of the undersigned notary, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 59 595:

- VALERA HOLDINGS, S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 17, boulevard Grande-Duchesse Charlotte in L-1331 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 69 095 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Karine Lazarus, employee, residing in Thionville, France, by virtue of a power of attorney given in Luxembourg on 23 July 2003 by the board of managers of the Sole Shareholder.

The said proxy, having been signed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, acting in the said capacity, has requested the undersigned notary to state:

- I. that the Sole Shareholder assumes the role of liquidator of the Company;
- II. that the Sole Shareholder has decided to dissolve the Company with immediate effect;

III. that the capital of the Company is set at USD 4,782,901.80 (four million seven hundred and eighty-two thousand nine hundred and one United States Dollars and eighty cents) divided into 530,000 (five hundred and thirty thousand) ordinary shares without nominal value;

IV. that the Sole Shareholder, in its capacity as liquidator of the Company, declares that all the Company's liabilities have been settled, it being understood that all outstanding payments have been transferred to the Sole Shareholder;

V. that the Sole Shareholder, in its capacity of sole owner of the shares of the Company, hereby acquires from the Company, which transfers as a consequence of its liquidation, the 50,000 shares numbered from 1 to 50,000 (inclusive) held by the Company in TYCO HEALTHCARE SPAIN, S.L., a company organised under the laws of Spain, having its registered office at Fructuós Gelabert, 6, 8th floor, 08970 Sant Joan Despí, Barcelona (Spain), which is holder of Tax Identification Number (CIF) B-60661089 and is registered at the Mercantile Registry of Barcelona (30.753, folio 85, hoja B-118.547).

The Company acquired legal title over the said shares in TYCO HEALTHCARE SPAIN, S.L. as follows:

(a) shares numbered from 1 to 900 (inclusive) were acquired pursuant to the share purchase deed executed on 20 June 1997 before the Notary of Barcelona Mr Miquel Tarragona Coromina under the number 2,981 of his official records; and

(b) shares numbered from 901 to 50,000 (inclusive) were subscribed by the Company upon the share capital increase of TYCO HEALTHCARE SPAIN, S.L. notarised on 19 September 1997 before the Notary of Barcelona Mr Miquel Tarragona Coromina under the number 4,271 of his official records.

In addition, the Sole Shareholder declares that it has received all of the remaining assets of the Company, and that it shall assume all the liabilities of the Company, even if hidden and unknown at the present time.

VI. that the Company be and hereby is liquidated;

VII. that full discharge is granted to the members of the board of directors of the Company and to the statutory auditor of the Company for the exercise of their respective mandates; and

VIII. that the books, documents and records of the Company shall be kept during a period of five years at 17, boulevard Grande-Duchesse Charlotte in L-1331 Luxembourg.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version shall prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version shall prevail.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille trois, le vingt-quatre juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg,

A comparu:

pour une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique d'OCARINA S.A. (la Société), une société anonyme ayant son siège social au 17, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-1331 Luxembourg, constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg suivant acte de Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, le 12 juin 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C - n° 506 du 17 septembre 1997, modifié par plusieurs actes postérieurs et pour la dernière fois le 14 mai 2003 suivant un acte du notaire soussigné, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 59 595:

- VALERA HOLDINGS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, avec siège social au 17, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-1331 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 69 095 (l'Associé Unique),

ici représentée par Karine Lazarus, employée privée, demeurant à Thionville (France), en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 23 juillet 2003 par le conseil de gérance de l'Associé Unique,

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, annexée aux présentes avec lesquelles elle sera soumise aux formalités d'enregistrement.

La comparante, agissant en cette qualité, a prié le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

I. que l'Associé Unique assume le rôle de liquidateur de la Société;

II. que l'Associé Unique a décidé de liquider la Société avec effet immédiat;

III. que le capital social de la Société s'élève à USD 4.782.901,80 (quatre millions sept cent quatre-vingt-deux mille neuf cent un Dollars des Etats Unis d'Amérique et quatre-vingt cents) réparti en 530.000 (cinq cent trente mille) actions ordinaires sans valeur nominale;

IV. que l'Associé Unique, en sa qualité de liquidateur de la Société, déclare que toutes les dettes de la Société ont été réglées, étant entendu que tous les paiements en souffrance ont été transférés à l'Associé Unique;

V. que l'Associé Unique, en sa qualité de détenteur unique des actions de la Société, acquiert par le présent acte de la Société, qui transfère en conséquence de sa liquidation, les 50.000 actions numérotées de 1 à 50.000 (incluses) détenues pas la Société dans TYCO HEALTHCARE SPAIN, S.L., une société organisée selon les lois d'Espagne, ayant son siège social à Fructuós Gelabert, 6, 8e étage, 08970 Sant Joan Despí, Barcelone (Espagne), portant le numéro d'Identification Fiscal (CIF) B-60661089 et immatriculée auprès du Registre de Commerce de Barcelone (30.753, folio 85, hoja B-118.547).

La Société a acquis la propriété desdites actions dans TYCO HEALTHCARE SPAIN, S.L. comme suite:

(a) actions numérotées de 1 à 900 (inclue) étaient acquises en vertu d'acte d'acquisition signé le 20 juin 1997 devant le Notaire de Barcelone M. Miquel Tarragona Coromina sous le numéro 2.981 de ses livres officiels; et

(b) actions numérotées de 901 à 50.000 (inclue) ont été souscrites par la Société lors de l'augmentation du capital TYCO HEALTHCARE SPAIN, S.L. notariée le 19 septembre 1997 devant le Notaire de Barcelone M. Miquel Tarragona Coromina sous le numéro 4.271 de ses livres officiels.

VI. De plus, l'Associé Unique déclare avoir reçu tous les actifs restants de la Société et qu'il prendra en charge tout le passif de la Société qu'il soit occulte et inconnu à ce moment;

VII. que la Société soit et est par le présent acte liquidée;

VIII. que décharge pleine et entière est accordée aux membres du conseil d'administration de la Société et aux commissaires aux comptes de la Société pour l'exercice de leurs mandats respectifs; et

IX. que les livres, documents et pièces relatives à la Société resteront conservés durant cinq ans au 17, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-1331 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture du présent acte à la comparante connue du notaire soussigné par ses nom, prénom, état et domicile, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Le notaire soussigné, qui parle et comprend l'anglais, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: C. Lazarus, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2003, vol. 139S, fol. 93, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2003.

J. Elvinger.

(048309.3/211/116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

### **BANYON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 64.366.

L'an deux mille trois, le trente et un juillet.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de BANYON S.A., R.C.S. Numéro B 64.366 ayant son siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, constituée par acte de Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 7 mai 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 549 du 28 juillet 1998.

Les statuts de la société ont été modifiés par le notaire instrumentaire en date du 24 décembre 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 218 du 30 mars 1999.

La séance est ouverte à dix-huit heures sous la présidence de Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, domicilié professionnellement au 74 rue Victor Hugo L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, domicilié professionnellement au 74 rue Victor Hugo L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les cent quatre vingt-cinq (185) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de cent quatre-vingt-cinq mille euros (EUR 185.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Dissolution de la société et mise en liquidation.
2. Nomination d'un ou plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.
3. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée générale décide de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale nomme aux fonctions de liquidateur, pour la durée de la liquidation, Monsieur Sébastien Coyette, comptable, né le 4 septembre 1965 à Arlon - Belgique et domicilié professionnellement au 18 rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, qui aura les pouvoirs les plus étendus pour réaliser la liquidation, y compris ceux de réaliser les opérations prévues à l'article 145 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée à dix-huit heures quinze.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: M. Koeune, R. Thill, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2003, vol. 139S, fol. 99, case 11. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2003.

A. Schwachtgen.

(049058.3/230/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2003.

---

**SEFI ONE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 62.692.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH01000, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2003.

*Pour SEFI ONE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding*

G. Birchen

*Administrateur*

(048812.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

---

**DAPLE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 77.405.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH00959, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2003.

*Pour DAPLE S.A., Société Anonyme*

J.-C. Dauphin

*Administrateur*

(048813.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

---

**SOUNION INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 56.341.

Par décision du Conseil d'Administration du 30 septembre 2002, le siège social a été transféré du 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Monsieur Albert Pennacchio s'est démis de ses fonctions d'Administrateur, avec effet au 30 septembre 2002.

Luxembourg, le 21 juillet 2003.

*Pour SOUNION INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding*

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06320. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(048983.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2003.

---

**R.E.F. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 40.780.

## DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le premier août.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

BELBURNS HOLDINGS INC., R.C. Panama n° 70391/5836/11, une société avec siège social au 48 East Street, Bella Vista, Sucre Building, Panama, République de Panama,  
ici représentée par Monsieur Gérard Muller, économiste, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Panama, le 14 juillet 2003.

Laquelle procuration, après avoir été signée par le mandataire et le notaire instrumentaire restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

- La société anonyme R.E.F. S.A., R.C. Luxembourg B 40.780, dénommée ci-après «la Société», fut constituée suivant acte reçu par Maître Aloyse Biel, alors notaire de résidence à Differdange, en date du 29 juin 1992, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 509 du 7 novembre 1992.

Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 12 décembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 74 du 24 janvier 2003.

- Le capital social est actuellement fixé à cent trente mille (130.000,-) dollars U.S. (USD) divisé en mille trois cents (1.300) actions d'une valeur nominale de cent (100,-) dollars U.S. (USD) chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées.

- La comparante s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de la Société.

- Par la présente la comparante en tant qu'actionnaire unique prononce la dissolution de la Société avec effet immédiat.

- La comparante déclare qu'elle a pleine connaissance des statuts de la Société et qu'elle connaît parfaitement la situation financière de la Société.

- La comparante affirme en sa qualité de liquidateur de la Société que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de ladite Société a été payé ou provisionné, que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leurs mandats jusqu'à ce jour.

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Sur ce, le mandataire de la comparante a présenté au notaire le registre des actions avec les transferts afférents ainsi que cinq certificats d'actions au porteur numérotés 1 à 5 lesquels ont immédiatement été lacérés.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société R.E.F S.A.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: G. Muller, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2003, vol. 140S, fol. 15, case 7. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2003.

A. Schwachtgen.

(049059.3/230/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2003.

**THOMSON HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 7, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 67.691.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg, le 11 août 2003, réf. LSO-AG01940, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour THOMSON HOLDINGS S.A.*

Signature

(048846.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

**AZAY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 35.364.

—  
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH01009, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2003.

*Pour AZAY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding*

G. Fasbender

*Administrateur*

(048815.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

---

**D.S. FINANCE, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 33.821.

—  
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 mars 2002, enregistrés à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH00962, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2003.

*Pour D.S. FINANCE, Société Anonyme Holding*

M.-J. Reyter

*Administrateur*

(048816.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

---

**LEPLATEX-VEREIN HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 13.614.

—  
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH00964, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2003.

*Pour LEPLATEX-VEREIN HOLDING, Société Anonyme Holding*

MONTEREY SERVICES S.A.

*Administrateur*

Signatures

(048817.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

---

**LINTRALUX INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 84.607.

—  
Par décision du Conseil d'Administration du 30 septembre 2002, le siège social a été transféré du 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Monsieur Albert Pennacchio s'est démis de ses fonctions d'Administrateur, avec effet au 30 septembre 2002.

Le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit: MM. Guy Baumann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, Jean Bodoni, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg et Guy Kettmann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Le Commissaire aux Comptes est Mme Isabelle Arend, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Luxembourg, le 21 juillet 2003.

*Pour LINTRALUX INVESTMENT S.A., Société Anonyme*

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06325. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(048980.3/1017/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2003.

---

**COPIERS & SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8550 Noerdange, 23, Arelerstrooss.

R. C. Luxembourg B 95.117.

## STATUTS

L'an deux mille trois, le vingt-neuf juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- La société anonyme PREMIUM GROUP HOLDING S.A., avec siège social à L-1661 Luxembourg, 7, Grand-Rue, (R. C. S. Luxembourg section B numéro 31.664),

ici dûment représentée par Monsieur Paul Agnes, administrateur de sociétés, demeurant à L-1661 Luxembourg, 7, Grand-Rue.

2.- La société anonyme CENTRE DE GESTION HOLDING S.A., avec siège social à L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont, (R. C. S. Luxembourg section B numéro 32.428),

ici dûment représentée par son administrateur-délégué Monsieur Carlo Wetzels, administrateur de sociétés, demeurant à L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par la présente une société anonyme sous la dénomination de COPIERS & SERVICES S.A.

**Art. 2.** Le siège social est établi à Noerdange.

Il peut être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg.

**Art. 3.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet l'achat, la vente et la location de matériel de bureau, la réalisation de prestations d'entretien, de maintenance et des services après-vente, l'exploitation de centres «Copy Service» ainsi que l'achat et la vente de consommables destinés aux matériels de bureau.

La société a en outre pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière, de valeurs mobilières de toutes espèces, la gestion ou la mise en valeur du portefeuille qu'elle possédera, l'acquisition, la cession et la mise en valeur de brevets et de licences y rattachées.

La société pourra prêter ou emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales ou physiques; elle peut participer à la création et au développement de toutes sociétés et leur prêter tous concours.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures de contrôle de surveillance et de documentation et faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille Euros (31.000,- EUR), divisé en cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix Euros (310,- EUR) chacune.

**Art. 6.** Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi de 1915.

**Art. 7.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 8.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopieur ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télécopieur ou télex.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Il peut leur confier tout ou partie de l'administration courante de la société, de la direction technique ou commerciale de celle-ci.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

La société se trouve engagée par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, ayant toute capacité pour exercer les activités décrites dans l'objet social ci-avant, conformément aux critères retenus par le Ministère luxembourgeois des Classes Moyennes, ou par la signature conjointe de l'administrateur-délégué et d'un autre administrateur de la société.

**Art. 9.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 10.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième mardi du mois de juin à 10.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 12.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

**Art. 13.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

**Art. 14.** Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi de 1915 le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

**Art. 15.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2003.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2004.

#### *Souscription et libération*

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1.- La société anonyme PREMIUM GROUP HOLDING S.A., avec siège social à L-1661 Luxembourg, 7, Grand-Rue, soixante-sept actions . . . . .	67
2.- La société anonyme CENTRE DE GESTION HOLDING S.A., avec siège social à L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont, trente-trois actions . . . . .	33
Total: cent actions . . . . .	100

Toutes les actions ont été entièrement libérées en numéraire de sorte que la somme de trente et un mille Euros (31.000,- EUR) est à la disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

#### *Déclaration*

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élèvent approximativement à la somme de mille trois cents euros.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois, et celui des commissaires aux comptes à un.
- 2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
  - a) Madame Carine Barthel, employée privée, née à Luxembourg, le 14 décembre 1974, demeurant à L-9532 Wiltz, 3, rue de l'Indépendance;
  - b) Monsieur Klaus Krier, employé privé, né à Trèves, (Allemagne), le 14 juin 1966, demeurant à D-54296 Trèves-Tarforst, Andreastrasse 4, (Allemagne);
  - c) Monsieur Théo Koehler, employé privé, né à Luxembourg, le 20 novembre 1954, demeurant à L-5695 Emerange, 5, rue de Mondorf.
- 3.- Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:
  - La société anonyme VERICOM S.A., avec siège social à L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois, (R. C. S. Luxembourg section B numéro 51.203).

4.- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2009.

5.- Le siège social est établi à L-8550 Noerdange, 23, Arelerstrooss.

6.- Faisant usage de la faculté offerte par l'article huit (8) des statuts, l'assemblée nomme en qualité de premier administrateur-délégué de la société Madame Carine Barthel, préqualifiée, laquelle pourra engager la société sous sa seule signature, dans le cadre de la gestion journalière dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. Agnes, C. Wetzler, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 11 août 2003, vol. 524, fol. 25, case 9. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 13 août 2003.

J. Seckler.

(049247.3/231/137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2003.

---

**VERVANDER S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 26.711.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH01014, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour VERVANDER S.A., Société Anonyme Holding

G. Fasbender

Administrateur

(048818.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

---

**DEEPINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 80.505.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH00970, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour DEEPINVEST S.A., Société Anonyme

G. Birchen

Administrateur

(048819.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

---

**ISOM, INTERNATIONAL SOCIETY MARKEN CONSULTANCE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 41.956.

Par décision du Conseil d'Administration du 30 septembre 2002, le siège social a été transféré du 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit: MM. Guy Baumann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, Jean Bodoni, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg et Guy Kettmann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Le Commissaire aux Comptes est Mme Isabelle Arend, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Luxembourg, le 21 juillet 2003.

Pour ISOM INTERNATIONAL SOCIETY MARKEN CONSULTANCE S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06327. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048978.3/1017/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2003.

---

**ALIFINCO S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 25.045.

—  
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH01020, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2003.

*Pour ALIFINCO S.A., Société Anonyme Holding*

J. Claeys

*Administrateur*

(048821.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

---

**LAUNER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 49.356.

—  
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH00975, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2003.

*Pour LAUNER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding*

C. Speecke

*Administrateur*

(048822.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

---

**LEVLUX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 28.478.

—  
Le bilan et le compte de profits et pertes au 28 février 2002, enregistrés à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH01025, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2003.

*Pour LEVLUX S.A., Société Anonyme Holding*

G. Fasbender

*Administrateur*

(048824.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

---

**COMPAGNIE DE PROMOTION ET DE FINANCEMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 9.570.

—  
Par décision du Conseil d'Administration du 30 septembre 2002, le siège social a été transféré du 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

M. Guy Baumann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, a été coopté au Conseil d'Administration, en remplacement de Mme Birgit Mines-Honneff, démissionnaire.

Le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit:

M. Guy Baumann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, M. Jean Bodoni, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg et M. Guy Kettmann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Le Commissaire aux Comptes est Mme Myriam Spiroux-Jacoby, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Luxembourg, le 21 juillet 2003.

*Pour COMPAGNIE DE PROMOTION ET DE FINANCEMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding*

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06305. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048990.3/1017/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2003.

---

**LINARES HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 48.037.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH01028, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2003.

*Pour LINARES HOLDING S.A., Société Anonyme Holding*

G. Birchen

*Administrateur*

(048826.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

---

**AZABU HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 66.018.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH01032, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2003.

*Pour AZABU HOLDING S.A., Société Anonyme Holding*

J. Claeys

*Administrateur*

(048828.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

---

**NON PLUS ULTRA A.G., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2320 Luxembourg, 55, boulevard de la Pétrusse.

H. R. Luxemburg B 94.856.

## STATUTEN

Im Jahre zweitausenddrei, den zwölften Mai.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Bettingen, im Amtssitze zu Niederanven.

Sind erschienen:

1) Herr Alfred Drygala, Geschäftsmann, wohnhaft in D-23562 Lübeck, Neptunstrasse,15; vertreten durch André Harpes, Rechtsanwalt, mit Sitz in Luxemburg laut den Bedingungen der Vollmacht vom 27. März 2003, Vollmacht welche von den Komparenten ne varietur gegengezeichnet wurde und dem Notarakt beigebogen verbleibt.

2) Herr André Harpes, Rechtsanwalt, wohnhaft in L-2320 Luxembourg, 55, boulevard de la Pétrusse.

Welche Komparenten die folgenden Artikel des Gesellschaftervertages betreffend einer zwischen ihnen zu gründenden Aktiengesellschaft beschlossen haben:

**Name - Sitz - Dauer - Zweck - Kapital**

**Art. 1.** Zwischen den obengenannten Komparenten und all jenen Personen, die das Eigentumsrecht an den nachstehend aufgeführten Aktien erwerben werden, wird andurch eine luxemburgische Gesellschaft in der Form einer Aktiengesellschaft gegründet.

Die Gesellschaft nimmt die Bezeichnung NON PLUS ULTRA A.G., hiernach die «Gesellschaft», an.

**Art. 2.** Der Sitz der Gesellschaft ist Luxemburg/Stadt.

Durch Beschluss des Verwaltungsrates können Filialen oder Büros im Grossherzogtum Luxemburg sowie im Ausland eingerichtet werden.

Durch Beschluss des Verwaltungsrates kann der Gesellschaftssitz jederzeit an eine anderen Adresse in Luxemburg/ Stadt verlegt werden.

Sollte der Verwaltungsrat feststellen, dass aussergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Art eingetreten sind oder bevorstehen, die geeignet wären, die normale Geschäftsabwicklung am Gesellschaftssitz oder die Verbindung mit dem Gesellschaftssitz und dem Ausland zu beeinträchtigen, so kann der Verwaltungsrat den Gesellschaftssitz ins Ausland verlegen, und zwar solange, wie die Ereignisse fortdauern. Diese provisorische Massnahme hat keinen Einfluss auf die Staatszugehörigkeit der Gesellschaft, die unbeschadet dieser Verlegung des Gesellschaftssitzes die Luxemburger Staatszugehörigkeit beibehält.

Die Anordnung der Verlegung des Gesellschaftssitzes ist von einem der mit täglichen Geschäftsführung betrauten ausübenden Organ der Gesellschaft bekanntzugeben und Dritten mitzuteilen.

**Art. 3.** Die Dauer der Gesellschaft ist unbeschränkt.

**Art. 4.** Zweck der Gesellschaft ist der Einkauf, Verkauf, Befrachtung, Frachtung und Verwaltung von Hochseeschiffen jeglicher Art, desweiteren die finanziellen und kommerziellen Operationen die direkt oder indirekt damit in Verbindung stehen.

**Art. 5.** Das Gesellschaftskapital wird auf fünfzigtausend (50.000,-) Euro festgelegt. Es ist eingeteilt in fünfzig (50) Aktien einer und derselben Art zu je tausend (1.000,-) Euro.

Die Aktien sind Namensaktien oder Inhaberaktien nach Wahl des Aktieninhabers.

Das Aktienkapital kann in der Form einer Satzungsänderung erhöht oder herabgesetzt werden. Der Gesellschaft ist es erlaubt in Rahmen der gesetzlichen Vorschriften eigene Aktien zu kaufen.

#### **Verwaltung - Aufsicht**

**Art. 6.** Die Verwaltung der Gesellschaft obliegt einem Verwaltungsrat von mindestens drei Mitgliedern, die nicht Aktionäre sein müssen.

Die Gesellschafterversammlung wählt die Verwaltungsmitglieder, welche zu jeder Zeit abberufbar sind, für die Höchstmandatsdauer von sechs Jahren.

Bei Ausschneiden eines Mitgliedes des Verwaltungsrates sind die verbleibenden Verwaltungsratsmitglieder ermächtigt, die vorläufige Besetzung des vakanten Sitzes vorzunehmen. Dieser Beschluss ist durch die nächste Gesellschafterversammlung zu ratifizieren.

**Art. 7.** Der Verwaltungsrat wählt aus seinen Mitgliedern das geschäftsführende Verwaltungsratsmitglied. Diese Wahl obliegt zum ersten Mal der Generalversammlung der Aktionäre.

Sollte das geschäftsführende Mitglied des Verwaltungsrates nicht mehr handlungsfähig sein, so wird es durch ein durch den Verwaltungsrat zu bezeichnendes Mitglied ersetzt.

Die Sitzungen des Verwaltungsrates sind frei durch sein geschäftsführendes Mitglied oder durch zwei Mitglieder des Verwaltungsrates einberufbar. Der Verwaltungsrat kann nur gültig beraten und ist nur dann beschlussfähig wenn die alle seine Mitglieder erschienen oder vertreten sind. Dies mit der Einschränkung, dass ein Mitglied des Verwaltungsrates nur ein anderes Mitglied vertreten kann.

Ein Verwaltungsratsmitglied kann einem anderen Mitglied durch Brief, Kabeltelegramm, Telegramm, Fernschreiben oder Telekopie, die drei letztgenannten durch Brief zu bestätigen, Vollmacht zur Vertretung und zur Abstimmung bei einer Verwaltungsratsitzung erteilen.

Schriftliche Beschlüsse welche die Unterschrift von allen Verwaltungsratsmitgliedern tragen, haben die gleiche bindende Kraft wie in Verwaltungsratsitzungen getroffene Entscheidungen.

**Art. 8.** Jeder Beschluss muss einvernehmlich durch die abstimmenden erschienenen oder vertretenen Mitglieder gefasst werden.

**Art. 9.** Die Sitzungsprotokolle des Verwaltungsrates werden von allen anwesenden Mitglieder abgezeichnet. Kopien oder Auszüge von Sitzungsprotokollen sind durch die Unterschrift eines Mitgliedes des Verwaltungsrates zu beglaubigen.

**Art. 10.** Der Verwaltungsrat hat volle Handlungs- und Verwaltungsmacht und ist befugt, jedwede Handlung vorzunehmen, soweit dieselbe nicht durch das Gesetz oder durch die Satzung der Gesellschafterversammlung vorbehalten ist.

**Art. 11.** Der Verwaltungsrat kann ein Teil oder die Gesamtheit seiner Befugnisse bezüglich der täglichen Geschäftsführung der Gesellschaft sowie die Vertretung derselben in Bezug auf die tägliche Geschäftsführung an ein Verwaltungsratsmitglied oder an Dritte die nicht Aktionäre zu sein brauchen übertragen.

Die Übertragung der täglichen Geschäftsführung unterliegt der vorherigen Genehmigung der Gesellschafterversammlung.

**Art. 12.** Die Gesellschaft ist Dritten gegenüber rechtsverbindlich verpflichtet durch die gemeinsame Unterschrift von je zwei Mitgliedern des Verwaltungsrates oder durch die einzelne Unterschrift des mit der täglichen Geschäftsführung beauftragten Mitgliedes des Verwaltungsrates aber nur in den Grenzen dieser Vollmacht.

**Art. 13.** Die Aufsicht der Gesellschaft obliegt einem oder mehreren Kommissaren, die durch die Gesellschafterversammlung, welche auch die Anzahl und die Entlohnung bestimmt, bezeichnet werden. Die Mandatsdauer wird durch die Gesellschafterversammlung bestimmt, kann die Höchstdauer von sechs Jahren jedoch nicht überschreiten.

#### **Gesellschafterversammlungen**

**Art. 14.** Die Gesellschafterversammlung, die ordnungsgemäss zusammen gekommen ist, vertritt die Gesamtheit der Gesellschafter.

Sie hat sämtliche Befugnisse die Geschäfte der Gesellschaft zu bestimmen. Ihre Einberufung erfolgt gemäss den gesetzlichen Bedingungen.

**Art. 15.** Die jährliche Generalversammlung tritt ein jeweils am ersten Mittwoch im Monat November um 14.00 Uhr in der Gemeinde Luxemburg, am Platz, der in der Vorladung angegeben ist, und zum ersten Male im Jahre 2004.

Ist dieser Tag ein gesetzlicher Feiertag, so tritt die Generalversammlung erst am nächstfolgenden Werktag ein.

**Art. 16.** Die Mitglieder des Verwaltungsrates oder der Kommissar sind befugt aussergewöhnliche Gesellschafterversammlungen einzuberufen. Auf Verlangen von Gesellschaftern welche mehr als ein Fünftel des Aktienkapitals darstellen, muss eine aussergewöhnliche Gesellschafterversammlung einberufen werden

**Art. 17.** Jede Aktie berechtigt zur Abgabe einer Stimme.

### Geschäftsjahr - Gewinnanwendung

**Art. 18.** Das Geschäftsjahr beginnt mit dem ersten Tag des Monats Januar und endet mit dem letzten Tag des Monats Dezember. Der Verwaltungsrat erstellt die Bilanzen gemäss den gesetzlichen Bestimmungen. Diese Dokumente zusammen mit dem Geschäftsbericht werden mindestens einen Monat vor der jährlichen Gesellschafterversammlung an den Kommissar überreicht.

**Art. 19.** Nach Abrechnung aller Unkosten und Belastungen weist die Bilanz den Reingewinn der Gesellschaft aus. Fünf Prozent (5%) diese Reingewinns dienen zur Speisung des gesetzlichen Reservefonds. Die Verpflichtung dieses Abzuges entfällt, sobald und solange der Reservefonds ein Zehntel des Gesellschaftskapital erreicht hat.

Die Anwendung des restlichen Reingewinns unterliegt dem Beschluss der Gesellschafterversammlung. Unter Berücksichtigung der gesetzlichen Vorschriften kann der Verwaltungsrat Vorräuszahlungen auf Dividenden veranlassen. Die Gesellschafterversammlung kann Gewinne und aufgelöste Reserven zur Rückzahlung des Kapitals verwenden, ohne, dass dies eine Kapitalreduzierung gleichkommt.

### Auflösung - Liquidation

**Art. 20.** Die Gesellschafterversammlung kann auf dem Wege einer Satzungsänderung durch Beschluss der Gesellschafterversammlung die Gesellschaft jederzeit auflösen.

Bei Auflösung der Gesellschaft werden ein oder mehrere Liquidatoren, ernannt. Ihre Ernennung erfolgt durch die Gesellschafterversammlung, die ihre Befugnisse und Bezüge festsetzt.

### Andere Bestimmungen

**Art. 21.** Für alle Punkte, die nicht durch die gegenwärtige Satzung bestimmt werden, beziehen sich die Parteien auf das Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften sowie dessen Abänderungsgesetze sowie dem Luxemburger Hochseeschiffahrtsgesetzakt von 1990.

#### Vorübergehende Bestimmungen

Das erste Geschäftsjahr beginnt am Tag der Gründung der Gesellschaft und endet am 31. Dezember 2003. Die jährliche Gesellschafterversammlung wird zum Datum, Zeit und Ort wie im Gesellschaftsvertrag vorgesehen abgehalten werden.

#### Zeichnung des Kapitals

Die fünfzig (50) Aktien wurden wie folgt gezeichnet:

1. Herr Alfred Drygala .....	49
2. Herr André Harpes .....	1
Total: .....	50

Auf alle Aktien wurde eine Barzahlung in Höhe von 100% geleistet, so dass der Gesellschaft vom heutigen Tage an ein Betrag von fünfzigtausend Euro (EUR 50.000,-) zur Verfügung steht, wie dies dem Notar, der dies bezeugt, nachgewiesen wurde.

#### Kosten

Die Kosten für welche die Gesellschaft aufgrund ihrer Gründung haftet, werden auf 2.000,- € geschätzt.

#### Ausserordentliche Generalversammlung

Alsdann sind die eingangs erwähnten Personen, die die Gesamtheit des gezeichneten Gesellschaftskapitals vertreten und sich als gültig zusammengerufen betrachten, zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengekommen und haben einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

- Der Sitz der Gesellschaft wird auf L-2320 Luxemburg, 55, boulevard de la Pétrusse festgelegt
- Wie folgt wurden als Mitglieder des Verwaltungsrates mit Mandat bis zur ordentlichen Gesellschafterversammlung 2006 ernannt:
  - die société anonyme MARELUX S.A. mit Sitz in L-2320 Luxembourg, 55, boulevard de la Pétrusse vertreten durch Herrn Robert Mehrpahl, welcher mit der täglichen Geschäftsführung beauftragt wird und die Gesellschaft einzeln verpflichten kann. Diese Zeichnungsgewalt schliesst den An- und Verkauf von in der Bilanz enthaltenen Investitionsgütern aus;
  - Herr Alfred Drygala, Geschäftsmann, wohnhaft in D-23562 Lübeck, Neptunstrasse,15;
  - Herr André Harpes, Anwalt, mit Berufsadresse in L-2320 Luxemburg, 55, boulevard de la Pétrusse.
- Frau Magali Mazuer, Privatbeamtin, wohnhaft in Dudelange ist zum Kommissar ernannt mit Mandat bis zur ordentlichen Gesellschafterversammlung welche zur Befindung über die Geschäfte des ersten Geschäftsjahres im Jahre 2006 befindet.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Senningerberg, im Jahre, Monat und Tage wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung, haben die vorgenannten Komparenten zusammen mit dem instrumentierenden Notar die vorliegende Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: A. Harpes, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2003, vol. 138S, fol. 93, case 5. – Reçu 500 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Kopie, ausgestellt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, den 30. Juli 2003.

P. Bettingen.

(046075.3/202/153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2003.

**ROSEBERRY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
Registered office: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 94.999.

—  
**STATUTES**

In the year two thousand and three, on the twenty-sixth day of June.  
Before Us Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Mersch (Luxembourg).

is held an Extraordinary General Meeting of the Shareholders of ROSEBERRY LIMITED having its registered office in Saint Vincent and the Grenadines registered as IBC company number 662 CTD 1998.

The meeting is presided by Mrs Danielle Schroeder, company manager, residing in Luxembourg.  
The chairman appoints as secretary Mrs Solange Wolter-Schieres, private employee, residing in Schouweiler.  
The meeting elects as scrutineer Mr Antoine Hientgen, economist, residing in Luxembourg.  
The chairman declares and requests the notary to state that:

I. That the agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

- 1.- To transfer the seat of the company from «Saint Vincent and the Grenadines» to Luxembourg.
- 2.- To amend the object of the company to read as follows:

The purpose of the company is the taking of participating interests in whatsoever form, in other, either in Luxembourg or foreign companies, and the management, control and development of such participating interests.

It may acquire, equip, build real estates in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad, manage them by letting or otherwise.

It may acquire real estate, assets, goods and merchandise of any kind, and all types of transferable securities, either by way of contribution, subscription, option, purchase or otherwise, as well as realise them by sale, transfer, exchange or otherwise either in Luxembourg or abroad. It may perform any transaction in real estate, in assets, in goods and in merchandise of any kind, as well as in transferable securities.

The company may borrow and grant any assistance, loan, advance or guarantee to companies in which it has an interest.

The company may also acquire and manage any licenses, trademarks, patents and other rights.

Generally, the company may take any control or supervision measures and carry out any operation which is regarded useful for the achievement of its purpose and its goal.

- 3.- To fix the share capital at twelve thousand six hundred euro (EUR 12,600.-) by the creation and issue of one hundred twenty-six (126) shares of one hundred euro (EUR 100.-) and attribution of the actual issued share capital to a special reserve. Subscription and payment.

- 4.- To transform the company into a société à responsabilité limitée under the denomination of ROSEBERRY, S.à r.l., and to determine the articles of incorporation to put them in accordance with Luxembourg law.

- 5.- Appointment of Mr Peter Hafter, Mr Ernst Wickihalder and Mrs Edmée Pistis Leventis as managers of the company, with determination of their powers and the duration of their mandates.

- 6.- To fix the address of the company.

- 7.- Miscellaneous

II. The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be annexed to this document to be filed with the registration authorities.

III. The whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. The present meeting is properly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, passed unanimously the following resolutions:

*First resolution*

The meeting decides to transfer the seat of the company to Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

*Second resolution*

The meeting decides to amend the object of the company to read as follows:

The purpose of the company is the taking of participating interests in whatsoever form, in other, either in Luxembourg or foreign companies, and the management, control and development of such participating interests.

It may acquire, equip, build real estates in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad, manage them by letting or otherwise.

It may acquire real estate, assets, goods and merchandise of any kind, and all types of transferable securities, either by way of contribution, subscription, option, purchase or otherwise, as well as realise them by sale, transfer, exchange or otherwise either in Luxembourg or abroad. It may perform any transaction in real estate, in assets, in goods and in merchandise of any kind, as well as in transferable securities.

The company may borrow and grant any assistance, loan, advance or guarantee to companies in which it has an interest.

The company may also acquire and manage any licenses, trademarks, patents and other rights.

Generally, the company may take any control or supervision measures and carry out any operation which is regarded useful for the achievement of its purpose and its goal.

*Third resolution*

The meeting decides to transform the company into a «société à responsabilité limitée» and to change the name in ROSEBERRY, S.à r.l.

*Fourth resolution*

The meeting decides to fix the share capital at twelve thousand six hundred euro (EUR 12,600.-), divided into one hundred twenty-six (126) shares of one hundred euro (EUR 100.-) and to attribute the actual issued share capital to a special reserve.

The new shares are subscribed as follows:

1.- Mr Anastassios Ioannis Leventis, businessman, residing at 9, Fragoklissias, GR-151 25 Maroussi/Athens, forty-two shares . . . . .	42
2.- Mr George P. Leventis, student, residing at West Africa House, Hanger Lane, Ealing, GB LONDON W5 3QR, forty-two shares . . . . .	42
3.- Mrs Louisa A. Leventis, businesswoman, residing at West Africa House, Hanger Lane, Ealing, GB LONDON W5 3QR forty-two shares . . . . .	42
Total: one hundred and twenty-six shares . . . . .	126

The shares have been entirely paid in by the shareholders by payment in cash, so that the company has as its disposal the amount of twelve thousand six hundred euro (EUR 12,600.-), proof of which has been given to the undersigned notary.

*Fifth resolution*

The meeting decides that the company discontinue in Saint Vincent and the Grenadines and continue in the Grand Duchy of Luxembourg.

*Sixth resolution*

The meeting decides to proceed to an amendment of the Articles of Association of the company so as to adapt them to the Luxembourg legislation:

**Title I.- Name, Office, Purpose, Duration**

**Art. 1.** The name of the Company is ROSEBERRY, S.à r.l.

**Art. 2.** The Company shall have its head office in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by simple decision of the managers.

Should any political, economic or social developments of an exceptional nature occur or threaten to occur which are likely to affect the normal functioning of the head office or communications with abroad, the head office may be provisionally transferred abroad by decision of the managers until such time as circumstances have completely returned to normal. Such a decision will not affect the company's nationality which will, notwithstanding such transfer, remain that of a Luxembourg company.

**Art. 3.** The purpose of the company is the taking of participating interests in whatsoever form, in other, either in Luxembourg or foreign companies, and the management, control and development of such participating interests.

It may acquire, equip, build real estates in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad, manage them by letting or otherwise.

It may acquire real estate, assets, goods and merchandise of any kind, and all types of transferable securities, either by way of contribution, subscription, option, purchase or otherwise, as well as realise them by sale, transfer, exchange or otherwise either in Luxembourg or abroad. It may perform any transaction in real estate, in assets, in goods and in merchandise of any kind, as well as in transferable securities.

The company may borrow and grant any assistance, loan, advance or guarantee to companies in which it has an interest.

The company may also acquire and manage any licenses, trademarks, patents and other rights.

Generally, the company may take any control or supervision measures and carry out any operation which is regarded useful for the achievement of its purpose and its goal.

**Art. 4.** The Company is established for an unlimited duration.

**Title II.- Capital, Contribution, Shares**

**Art. 5.** The corporate capital is fixed at twelve thousand six hundred euro (EUR 12,600.-), represented by one hundred twenty-six (126) shares of a par value of one hundred euro (EUR 100.-) each, subscribed as follows:

1. Mr Anastasios Ioannis Leventis, businessman, residing at 9, Fragoklissias, GR-151 25 Maroussi/Athens, forty-two shares . . . . .	42
2. Mr George P. Leventis, student, residing at West Africa House, Hanger Lane, Ealing, GB-London W5 3QR, forty-two shares . . . . .	42
3. Ms Louisa A. Leventis, businesswoman, residing at West Africa House, Hanger Lane, Ealing, GB-London W5 3QR, forty-two shares . . . . .	42
Total: one hundred and twenty-six shares . . . . .	126

**Art. 6.** The shares are transferable as provided by law.

**Art. 7.** The rights and obligations attached to a share follow such share to whomever it may be transferred. Holding a share implies adhering to the corporate Articles and to the decisions of the shareholders.

**Art. 8.** The shares are indivisible and the Company recognizes a sole holder per share for the exercise of the rights attached thereto.

### **Title III.- Management and Supervision**

**Art. 9.** The Company is managed by one or several managers who may but need not be shareholders.

The shareholders determine the number of managers. The managers are appointed, suspended or revoked by the shareholders.

Each manager is entitled to perform all acts of administration or disposal, subject to the restrictions provided by law and these Articles. Each manager may confer special powers for determined actions. The managers may appoint any executives or employees and determine their functions, powers and their right to represent the Company.

The Company shall be bound towards third parties by the sole signature of a manager who shall not have to justify his powers or authorizations.

When a corporate entity is the manager, the Company will be bound by the signature of the person entitled to bind such corporate entity.

If all managers or the manager are absent or prevented from acting, the shareholders are temporarily in charge of the management and represent the Company in all legal or other acts.

In the event of a conflict of interests between the Company and one of the managers, the Company shall be represented by the other manager or managers. It shall be represented by the shareholders if there is only one manager or if there is a conflict of interest between the company and all managers.

**Art. 10.** The shareholders may appoint one or several statutory auditors in charge of supervision of the affairs of the Company.

### **Title IV.- Shareholders' decisions and shareholders' meetings**

**Art. 11.** The shareholders take their decisions in general meetings or, if all shareholders agree, by decision in writing. Any decision must be approved by the shareholders representing the majority of the shares. General meetings are convened by the managers.

All amendments to the Articles must be approved by the shareholders representing 3/4 of the shares.

### **Title V.- Inventory, Balance sheets, Distribution of dividends, Reserves**

**Art. 12.** The corporate year corresponds to the calendar year.

Each year, at the end of the corporate year, the accounts of the Company shall be closed and the managers shall establish the balance sheet and the profit and loss statement in accordance with law.

The balance sheet, the profit and loss statement and the report of the managers shall be submitted to approval of the shareholders. The shareholders may inspect such accounts and reports at the principal office and obtain copy at their expense.

**Art. 13.** Against the net profit, as determined in accordance with generally accepted accounting principles, there will be allocated annually five per cent for the constitution of a legal reserve fund. Such allocation shall cease to be compulsory when the reserve is equal to one tenth of the capital. The obligation of allocation shall start again if the reserve shall be reduced.

The balance of the net profit shall remain to the disposal of the shareholders who shall in their discretion dispose thereof by distribution of dividends or allocation to reserves or by carry forward to the next year.

### **Title VI.- Winding up and Liquidation**

**Art. 14.** In the case of winding up of the Company for whatever cause and at whatever time, the shareholders shall appoint one or several liquidators, determine their powers and their remuneration and shall fix the method of liquidation. In the absence of appointment of liquidators, the managers in function shall be deemed to be appointed liquidators.

**Art. 15.** The net proceeds of liquidation after payment of all debts, shall be distributed equally among all shares.

### **Title VII.- General Disposition**

**Art. 16.** For anything not dealt with in the present articles of incorporation, the associates refer to the relevant legislation.

#### *Transitory disposition*

By way of derogation of Article 12 of the articles of incorporation the first fiscal year under Luxembourg legislation, shall start today and end on December 31st 2003.

#### *Seventh resolution*

The meeting appoints as managers of the company for an unlimited period

Mr Peter Hafter, attorney-at-law, residing at CH-8027 Zürich, Bleicherweg 58.

Mr Ernst Wickihalder, company director, residing at CH-8027 Zürich, Bleicherweg 58.

Mrs Edmée Pistis Leventis, businesswoman, residing at GB-London W11 2 HH, 48, Clarendon Road.

The company is validly bound by the individual signature of each manager.

#### *Eighth resolution*

The Company shall have its registered office at 21, boulevard de la Pétrusse L-2320 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing persons, this deed is worded in English, followed by a French translation and that in case of any divergences between the English and the French text, the English version shall be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their names, surnames, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

### **Traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille trois, le vingt-six juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société ROSEBERRY LIMITED, ayant son siège social à Saint Vincent et les Grenadines, enregistrée comme IBC société numéro 662 CTD 1998.

L'Assemblée est présidée par Madame Danielle Schroeder, administrateur de société, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Antoine Hientgen, économiste, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale a pour ordre du jour ordre du jour:

#### *Ordre du jour:*

1.- De transférer le siège de la société de Saint Vincent et les Grenadines à Luxembourg.

2.- De modifier l'objet de la société de la manière suivante:

La société a pour objet de prendre des participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de celles-ci.

Elle pourra acquérir, aménager, construire des immeubles au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, gérer ces immeubles, par location ou autrement.

Elle pourra acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières, des actifs, des biens et marchandises de tout genre ainsi que toute sorte de valeurs mobilières transférables et les réaliser par voie de vente, de cession, échange ou autre. Elle peut procéder à toute transaction sur biens immeubles, d'actifs, de biens de tout genre ainsi que de valeurs mobilières transférables.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt tous concours, prêts, avances et garanties.

Elle pourra acquérir et mettre en valeur des licences, marques de fabrique, brevets et autres droits.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement de son objet et son but.

3.- De fixer le capital social à douze mille six cents euros (EUR 12.600,-), par la création et l'émission de cent vingt-six (126) parts sociales de cent euros (EUR 100,-) chacune, et attribution du capital social actuel à une réserve spéciale.

Souscription et libération

4.- De transformer la société en une société à responsabilité limitée sous la dénomination de ROSEBERRY, S.à r.l., et déterminer les statuts de la société et de le mettre en concordance avec la Loi Luxembourgeoise.

5.- Nomination de Monsieur Peter Hafter, Monsieur Ernst Wickihalder et de Madame Edmée Pistis Leventis, en tant que gérants de la société et détermination de leurs pouvoirs a et durée de leurs mandats.

6.- De fixer l'adresse de la société.

7.- Divers.

II. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence et les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

III.- L'intégralité du capital social étant présent ou représenté à la présente assemblée générale extraordinaire et tous les actionnaires déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable, de sorte que l'assemblée peut se tenir sans convocations préalables.

IV.- La présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Après délibérations, l'assemblée générale a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège de la société à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'objet de la société de la manière suivante

La société a pour objet de prendre des participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de celles-ci.

Elle pourra acquérir, aménager, construire des immeubles au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, gérer ces immeubles, par location ou autrement.

Elle pourra acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières, des actifs, des biens et marchandises de tout genre ainsi que toute sorte de valeurs mobilières transférables

et les réaliser par voie de vente, de cession, échange ou autre. Elle peut procéder à toute transaction sur biens immeubles, d'actifs, de biens de tout genre ainsi que de valeurs mobilières transférables.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt tous concours, prêts, avances et garanties.

Elle pourra acquérir et mettre en valeur des licences, marques de fabrique, brevets et autres droits.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement de son objet et son but.

#### *Troisième résolution*

L'assemblée décide de transformer la société en société à responsabilité limitée et de modifier la dénomination en ROSEBERRY, S.à r.l.

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée décide de fixer le capital social à douze mille six cents euros (EUR 12.600,-), divisé en cent vingt-six (126) parts sociales de cent euros (EUR 100,-) chacune et d'attribuer le capital social émis actuel à une réserve spéciale.

Les nouvelles parts sociales sont souscrites comme suit:

1.- Monsieur Anastassios Ioannis Leventis, homme d'affaires, demeurant à 9, Fragoklissias, GR-151 25 Maroussi/Athènes, quarante-deux parts sociales . . . . .	42
2.- Monsieur George P. Leventis, étudiant, demeurant à West Africa House, Hanger Lane, Ealing, GB-Londres W5 3Qr, quarante-deux parts sociales . . . . .	42
3.- Mademoiselle Louisa A. Leventis, femme d'affaires, demeurant à West Africa House, Hanger Lane, Ealing, GB-Londres W5 3QR, quarante-deux parts sociales . . . . .	42
Total: cent vingt-six parts sociales . . . . .	126

Les associés ont entièrement libéré les parts sociales nouvelles en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de douze mille six cents euros (EUR 12.600,-), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

#### *Cinquième résolution*

L'assemblée décide que la Société cesse d'exister à Saint Vincent et les Grenadines et continue au Grand-Duché de Luxembourg.

#### *Sixième résolution*

L'assemblée décide de procéder à la modification des statuts de la société pour les adapter à la législation luxembourgeoise:

### **Titre Ier.- Dénomination, Siège, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Le nom de la société est ROSEBERRY, S.à r.l.

**Art. 2.** Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des gérants.

Au cas où des développements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale du siège social ou la communication aisée avec ce siège, ou de ce siège social à l'étranger se sont produits ou sont imminents, les gérants pourront transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise.

**Art. 3.** La société a pour objet de prendre des participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de celles-ci.

Elle pourra acquérir, aménager, construire des immeubles au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, gérer ces immeubles, par location ou autrement.

Elle pourra acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières, des actifs, des biens et marchandises de tout genre ainsi que toute sorte de valeurs mobilières transférables et les réaliser par voie de vente, de cession, échange ou autre. Elle peut procéder à toute transaction sur biens immeubles, d'actifs, de biens de tout genre ainsi que de valeurs mobilières transférables.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt tous concours, prêts, avances et garanties.

Elle pourra acquérir et mettre en valeur des licences, marques de fabrique, brevets et autres droits.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement de son objet et son but.

**Art. 4.** La société est établie pour une durée illimitée.

### **Titre II.- Capital social, Apports, Parts sociales**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille six cents euros (EUR 12.600,-). Il est représenté par cent vingt-six (126) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune qui sont souscrites comme suit:

1.- Monsieur Anastassios Ioannis Leventis, homme d'affaires, demeurant à 9, Fragoklissias, GR-151 25 Maroussi/Athènes, quarante-deux parts sociales . . . . .	42
2.- Monsieur George P. Leventis, étudiant, demeurant à West Africa House, Hanger Lane, Ealing, GB-Londres W5 3Qr, quarante-deux parts sociales . . . . .	42

3.- Mademoiselle Louisa A. Leventis, femme d'affaires, demeurant à West Africa House, Hanger Lane, Ealing, GB-Londres W5 3QR, quarante-deux parts sociales. ....	42
Total: cent vingt-six parts sociales .....	126

**Art. 6.** Les parts sociales sont cessibles selon les termes de la loi.

**Art. 7.** Les droits et obligations attachés à une part sociale suivent le titre en quelque main qu'il passe. La possession d'une part sociale emporte adhésion aux statuts sociaux et aux décisions des associés.

**Art. 8.** Les parts sociales sont indivisibles et la société ne reconnaît qu'un seul titulaire par part sociale pour l'exercice des droits qui y sont attachés.

### **Titre III.- Gérance et Surveillance**

**Art. 9.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non.

Les associés fixent le nombre de gérants. Les gérants sont nommés, suspendus de leurs fonctions et révoqués par les associés.

Chacun des gérants a pouvoir pour prendre tous actes d'administration et de disposition sous réserve des restrictions prévues par la loi et les présents statuts. Il peut donner des mandats spéciaux pour des actes déterminés.

Les gérants peuvent nommer des directeurs ou employés et déterminer leurs fonctions et pouvoirs, ainsi que leur autorisation à représenter la Société. La société sera engagée à l'égard des tiers par la seule signature d'un gérant qui n'aura pas à justifier de ses pouvoirs ou autorisations.

Au cas où une personne morale est gérant, la Société est engagée par la signature de la personne qui a pouvoir d'engager la personne morale.

Au cas où tous les gérants ou l'unique gérant sont absents ou dans l'impossibilité d'agir, les associés sont temporairement chargés de la gestion et représentent la société dans tous les actes juridiques et autres.

En cas d'opposition d'intérêts entre la société et un des gérants, la société sera représentée par le ou les autres gérants s'il y en a plusieurs; elle sera représentée par les associés s'il y a seulement un gérant ou s'il y a opposition d'intérêts entre la Société et tous les gérants.

**Art. 10.** Les associés peuvent confier la surveillance de la société à un ou plusieurs commissaires.

### **Titre IV.- Décisions des associés et assemblées générales**

**Art. 11.** Les associés prennent leurs décisions en assemblée générale ou, si tous les associés sont d'accord, par simple décision écrite. Toute décision doit être approuvée par les associés représentant la majorité des parts sociales. Les assemblées générales sont convoquées par les gérants.

Les modifications des statuts devront être approuvées par les associés représentant les trois quarts des parts sociales.

### **Titre V.- Inventaire, Bilans, Répartitions de bénéfices, Réserves**

**Art. 12.** L'exercice social coïncide avec l'année calendrier.

Chaque année, à la fin de l'exercice social, les écritures de la Société sont arrêtées et les gérants dressent le bilan ainsi que le compte de profits et pertes et le rapport des gérants sont soumis à l'approbation des associés.

Ceux-ci peuvent en prendre connaissance au siège social et obtenir copie à leurs frais.

**Art. 13.** Sur le bénéfice net à déterminer conformément aux principes comptables généralement admis, il est prélevé annuellement cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire, lorsque cette réserve atteindra un dixième du capital social. Il reprendra cours si cette réserve venait à être entamée. Le surplus demeurera à la disposition des associés qui en détermineront souverainement l'affectation tant en ce qui concerne le dividende que les mises en réserve et reports à nouveau.

### **Titre VI.- Dissolution, Liquidation**

**Art. 14.** En cas de dissolution de la société pour quelque cause que ce soit et à n'importe quel moment les associés désignent un ou plusieurs liquidateurs, déterminent leurs pouvoirs et leurs émoluments, et fixent la méthode de liquidation. A défaut de décision prise à cet égard par les associés, les gérants en fonction sont considérés comme liquidateurs.

**Art. 15.** Le produit net de la liquidation, après apurement des charges passives, sera réparti en parts égales entre toutes les parts sociales.

### **Titre VII.- Disposition Générale**

**Art. 16.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

#### *Disposition transitoire*

Par dérogation à l'article 12 des statuts le premier exercice comptable sous l'empire de la législation luxembourgeoise commence le jour du présent acte et se termine le 31 décembre 2003.

#### *Septième résolution*

L'assemblée élit comme gérants de la société pour une durée indéterminée

Monsieur Peter Hafter, avocat, demeurant à CH-8027 Zürich, Bleicherweg 58.

Monsieur Ernst Wickihalder, administrateur de société, demeurant à Gartenstrasse 10, CH-7027 Zürich.

Madame Edmée Pistis Leventis, femme d'affaires, demeurant à GB-Londres W11 2HH 48, Clarendon Road.

La société sera valablement engagée par la signature individuelle de chacun des gérants.

*Huitième résolution*

L'assemblée décide de fixer l'adresse de la société à L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

A la demande des comparants le notaire, qui parle et comprend l'anglais, a établi le présent acte en anglais suivi d'une version française. Sur demande des comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Dont procès verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: D. Schroeder, S. Wolter-Schieres, A. Hientgen, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 7 juillet 2003, vol. 424, fol. 88, case 8. – Reçu 157,66 euros.

*Le Receveur (signé): A. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 21 juillet 2003.

H. Hellinckx.

(047826.3/242/377) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

**CARINA PROPERTY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 95.001.

—  
STATUTES

In the year two thousand and three, on the twenty-sixth day of June.

Before Us Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Mersch (Luxembourg).

is held an Extraordinary General Meeting of the Shareholders of CARINA PROPERTY LIMITED having its registered office in Saint Vincent and the Grenadines registered as IBC company number 1740 IBC 1998.

The meeting is presided by Mrs. Danielle Schroeder, company manager, residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mrs. Solange Wolter-Schieres, private employee, residing in Schouweiler.

The meeting elects as scrutineer Mr Antoine Hientgen, economist, residing in Luxembourg.

The chairman declares and requests the notary to state that:

I. That the agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1.- To transfer the seat of the company from «Saint Vincent and the Grenadines» to Luxembourg.

2.- To amend the object of the company to read as follows: The purpose of the company is the taking of participating interests in whatsoever form, in other, either in Luxembourg or foreign companies, and the management, control and development of such participating interests.

It may acquire, equip, build real estates in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad, manage them by letting or otherwise.

It may acquire real estate, assets, goods and merchandise of any kind, and all types of transferable securities, either by way of contribution, subscription, option, purchase or otherwise, as well as realise them by sale, transfer, exchange or otherwise either in Luxembourg or abroad. It may perform any transaction in real estate, in assets, in goods and in merchandise of any kind, as well as in transferable securities.

The company may borrow and grant any assistance, loan, advance or guarantee to companies in which it has an interest.

The company may also acquire and manage any licenses, trademarks, patents and other rights.

Generally, the company may take any control or supervision measures and carry out any operation which is regarded useful for the achievement of its purpose and its goal.

3.- To fix the share capital at twelve thousand six hundred euro (12,600.-) by the creation and issue of one hundred twenty-six (126) shares of one hundred euro (100.-) and attribution of the actual issued share capital to a special reserve.

4.- To transform the company into a société à responsabilité limitée under the denomination of CARINA PROPERTY, S.à r.l., and to determine the articles of incorporation to put them in accordance with Luxembourg law.

5.- Appointment of Mr Peter Hafter, Mr Robert Heberlein and Mr Ryan Rudolph as managers of the company, with determination of their powers and the duration of their mandates.

6.- To fix the address of the company.

7.- Miscellaneous.

II. The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be annexed to this document to be filed with the registration authorities.

III. The whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. The present meeting is properly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, passed unanimously the following resolutions:

*First resolution*

The meeting decides to transfer the seat of the company to Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg without discontinuation.

*Second resolution*

The meeting decides to amend the object of the company to read as follows:

The purpose of the company is the taking of participating interests in whatsoever form, in other, either in Luxembourg or foreign companies, and the management, control and development of such participating interests.

It may acquire, equip, build real estates in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad, manage them by letting or otherwise.

It may acquire real estate, assets, goods and merchandise of any kind, and all types of transferable securities, either by way of contribution, subscription, option, purchase or otherwise, as well as realise them by sale, transfer, exchange or otherwise either in Luxembourg or abroad. It may perform any transaction in real estate, in assets, in goods and in merchandise of any kind, as well as in transferable securities.

The company may borrow and grant any assistance, loan, advance or guarantee to companies in which it has an interest.

The company may also acquire and manage any licenses, trademarks, patents and other rights.

Generally, the company may take any control or supervision measures and carry out any operation which is regarded useful for the achievement of its purpose and its goal.

*Third resolution*

The meeting decides to transform the company into a «société à responsabilité limitée» and to change the name in CARINA PROPERTY S.à r.l.

*Fourth resolution*

The meeting decides to fix the share capital at twelve thousand six hundred euro (EUR 12,600.-), divided into one hundred twenty-six (126) shares of one hundred euro (EUR 100.-) and to attribute the actual issued share capital to a special reserve.

The new shares are subscribed as follows:

1.- Mr Anastassios Ioannis Leventis, businessman, residing at 9, Fragoklissias, GR-151 25 Maroussi/Athens, forty-two shares . . . . .	42
2.- Mr George P. Leventis, student, residing at West Africa House, Hanger Lane, Ealing, GB-London W5 3QR, forty-two shares . . . . .	42
3.- Ms Louisa A. Leventis, businesswoman, residing at West Africa House, Hanger Lane, Ealing, GB-London W5 3QR forty-two shares . . . . .	42
Total: one hundred and twenty-six shares . . . . .	126

The shares have been entirely paid in by the shareholders by payment in cash, so that the company has as its disposal the amount of twelve thousand six hundred euro (EUR 12,600.-), proof of which has been given to the undersigned notary.

*Fifth resolution*

The meeting decides that the company discontinue in Saint Vincent and the Grenadines and continue in the Grand Duchy of Luxembourg.

*Sixth resolution*

The meeting decides to proceed to an amendment of the Articles of Association of the company so as to adapt them to the Luxembourg legislation:

**Title I.- Name, Office, Purpose, Duration**

**Art. 1.** The name of the Company is CARINA PROPERTY, S.à r.l.

**Art. 2.** The Company shall have its head office in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by simple decision of the managers.

Should any political, economic or social developments of an exceptional nature occur or threaten to occur which are likely to affect the normal functioning of the head office or communications with abroad, the head office may be provisionally transferred abroad by decision of the managers until such time as circumstances have completely returned to normal. Such a decision will not affect the company's nationality which will, notwithstanding such transfer, remain that of a Luxembourg company.

**Art. 3.** The purpose of the company is the taking of participating interests in whatsoever form, in other, either in Luxembourg or foreign companies, and the management, control and development of such participating interests.

It may acquire, equip, build real estates in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad, manage them by letting or otherwise.

It may acquire real estate, assets, goods and merchandise of any kind, and all types of transferable securities, either by way of contribution, subscription, option, purchase or otherwise, as well as realise them by sale, transfer, exchange or otherwise either in Luxembourg or abroad. It may perform any transaction in real estate, in assets, in goods and in merchandise of any kind, as well as in transferable securities.

The company may borrow and grant any assistance, loan, advance or guarantee to companies in which it has an interest.

The company may also acquire and manage any licenses, trademarks, patents and other rights.

Generally, the company may take any control or supervision measures and carry out any operation which is regarded useful for the achievement of its purpose and its goal.

**Art. 4.** The Company is established for an unlimited duration.

#### **Title II.- Capital, Contribution, Shares**

**Art. 5.** The corporate capital is fixed at twelve thousand six hundred euro (EUR 12,600.-), represented by one hundred twenty-six (126) shares of a par value of one hundred euro (EUR 100.-) each, subscribed as follows:

1. Mr Anastasios Ioannis Leventis, businessman, residing at 9, Fragoklissias, GR-151 25 Marousi/Athens, forty-two shares . . . . .	42
2. Mr George P. Leventis, student, residing at West Africa House, Hanger Lane, Ealing, GB-London W5 3QR, forty-two shares . . . . .	42
3. Ms Louisa A. Leventis, businesswoman, residing at West Africa House, Hanger Lane, Ealing, GB-London W5 3QR, forty-two shares . . . . .	42
Total: one hundred and twenty-six shares . . . . .	126

**Art. 6.** The shares are transferable as provided by law.

**Art. 7.** The rights and obligations attached to a share follow such share to whomever it may be transferred. Holding a share implies adhering to the corporate Articles and to the decisions of the shareholders.

**Art. 8.** The shares are indivisible and the Company recognizes a sole holder per share for the exercise of the rights attached thereto.

#### **Title III.- Management and Supervision**

**Art. 9.** The Company is managed by one or several managers who may but need not be shareholders.

The shareholders determine the number of managers. The managers are appointed, suspended or revoked by the shareholders.

Each manager is entitled to perform all acts of administration or disposal, subject to the restrictions provided by law and these Articles. Each manager may confer special powers for determined actions. The managers may appoint any executives or employees and determine their functions, powers and their right to represent the Company.

The Company shall be bound towards third parties by the sole signature of a manager who shall not have to justify his powers or authorizations.

When a corporate entity is the manager, the Company will be bound by the signature of the person entitled to bind such corporate entity.

If all managers or the manager are absent or prevented from acting, the shareholders are temporarily in charge of the management and represent the Company in all legal or other acts.

In the event of a conflict of interests between the Company and one of the managers, the Company shall be represented by the other manager or managers. It shall be represented by the shareholders if there is only one manager or if there is a conflict of interest between the company and all managers.

**Art. 10.** The shareholders may appoint one or several statutory auditors in charge of supervision of the affairs of the Company.

#### **Title IV.- Shareholders' decisions and shareholders' meetings**

**Art. 11.** The shareholders take their decisions in general meetings or, if all shareholders agree, by decision in writing. Any decision must be approved by the shareholders representing the majority of the shares. General meetings are convened by the managers.

All amendments to the Articles must be approved by the shareholders representing 3/4 of the shares.

#### **Title V.- Inventory, Balance sheets, Distribution of dividends, Reserves**

**Art. 12.** The corporate year corresponds to the calendar year.

Each year, at the end of the corporate year, the accounts of the Company shall be closed and the managers shall establish the balance sheet and the profit and loss statement in accordance with law.

The balance sheet, the profit and loss statement and the report of the managers shall be submitted to approval of the shareholders. The shareholders may inspect such accounts and reports at the principal office and obtain copy at their expense.

**Art. 13.** Against the net profit, as determined in accordance with generally accepted accounting principles, there will be allocated annually five per cent for the constitution of a legal reserve fund. Such allocation shall cease to be compulsory when the reserve is equal to one tenth of the capital. The obligation of allocation shall start again if the reserve shall be reduced.

The balance of the net profit shall remain to the disposal of the shareholders who shall in their discretion dispose thereof by distribution of dividends or allocation to reserves or by carry forward to the next year.

### **Title VI.- Winding up and Liquidation**

**Art. 14.** In the case of winding up of the Company for whatever cause and at whatever time, the shareholders shall appoint one or several liquidators, determine their powers and their remuneration and shall fix the method of liquidation. In the absence of appointment of liquidators, the managers in function shall be deemed to be appointed liquidators.

**Art. 15.** The net proceeds of liquidation after payment of all debts, shall be distributed equally among all shares.

### **Title VII.- General Disposition**

**Art. 16.** For anything not dealt with in the present articles of incorporation, the associates refer to the relevant legislation.

#### *Transitory disposition*

By way of derogation of Article 12 of the articles of incorporation the first fiscal year under Luxembourg legislation, shall start today and end on December 31st 2003.

#### *Seventh resolution*

The meeting appoints as managers of the company for an unlimited period

Mr Peter Hafter, attorney-at-law, residing at CH-8027 Zürich, Bleicherweg 58.

Mr Robert Heberlein, attorney-at-law, residing at CH-8027 Zürich, Bleicherweg 58.

Mr Ryan Rudolph, attorney-at-law, residing at CH-8027 Zürich, Bleicherweg 58.

The company is validly bound by the individual signature of each manager.

#### *Eighth resolution*

The Company shall have its registered office at 21, boulevard de la Pétrusse L-2320 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing persons, this deed is worded in English, followed by a French translation and that in case of any divergences between the English and the French text, the English version shall be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their names, surnames, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

### **Traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille trois, le vingt-six juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société CARINA PROPERTY LIMITED, ayant son siège social à Saint Vincent et les Grenadines, enregistrée comme IBC société numéro 1740 IBC 1998.

L'Assemblée est présidée par Madame Danielle Schroeder, administrateur de société, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Antoine Hientgen, économiste, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale a pour ordre du jour:

#### *Ordre du jour:*

1.- De transférer le siège de la société de Saint Vincent et les Grenadines à Luxembourg.

2.- De modifier l'objet de la société de la manière suivante

La société a pour objet de prendre des participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de celles-ci.

Elle pourra acquérir, aménager, construire des immeubles au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, gérer ces immeubles, par location ou autrement.

Elle pourra acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières, des actifs, des biens et marchandises de tout genre ainsi que toute sorte de valeurs mobilières transférables et les réaliser par voie de vente, de cession, échange ou autre. Elle peut procéder à toute transaction sur biens immeubles, d'actifs, de biens de tout genre ainsi que de valeurs mobilières transférables.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt tous concours, prêts, avances et garanties.

Elle pourra acquérir et mettre en valeur des licences, marques de fabrique, brevets et autres droits.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement de son objet et son but.

3.- De fixer le capital social à douze mille six cents euros (EUR 12.600,-), par la création et l'émission de cent vingt-six (126) parts sociales de cent euros (EUR 100,-) chacune, et attribution du capital social actuel à une réserve spéciale. Souscription et libération.

4.- De transformer la société en une société à responsabilité limitée sous la dénomination de CARINA PROPERTY, S.à r.l., et déterminer les statuts de la société et de le mettre en concordance avec la Loi Luxembourgeoise.

5.- Nomination de Monsieur Peter Hafter, Monsieur Robert Heberlein et de Monsieur Ryan Rudolph en tant que gérants de la société et détermination de leurs pouvoirs et durée de leurs mandats.

6.- De fixer l'adresse de la société.

7.- Divers.

II. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence et les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

III.- L'intégralité du capital social étant présent ou représenté à la présente assemblée générale extraordinaire et tous les actionnaires déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable, de sorte que l'assemblée peut se tenir sans convocations préalables.

IV.- La présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Après délibérations, l'assemblée générale a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège de la société à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'objet de la société de la manière suivante

La société a pour objet de prendre des participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de celles-ci.

Elle pourra acquérir, aménager, construire des immeubles au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, gérer ces immeubles, par location ou autrement.

Elle pourra acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières, des actifs, des biens et marchandises de tout genre ainsi que toute sorte de valeurs mobilières transférables et les réaliser par voie de vente, de cession, échange ou autre. Elle peut procéder à toute transaction sur biens immeubles, d'actifs, de biens de tout genre ainsi que de valeurs mobilières transférables.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt tous concours, prêts, avances et garanties.

Elle pourra acquérir et mettre en valeur des licences, marques de fabrique, brevets et autres droits.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement de son objet et son but.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de transformer la société en société à responsabilité limitée et de modifier la dénomination en CARINA PROPERTY, S.à r.l.

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide de fixer le capital social à douze mille six cents euros (EUR 12.600,-), divisé en cent vingt-six (126) parts sociales de cent euros (EUR 100,-) chacune et d'attribuer le capital social émis actuel à une réserve spéciale.

Les nouvelles parts sociales sont souscrites comme suit:

1.- Monsieur Anastassios Ioannis Leventis, homme d'affaires, demeurant à 9, Fragoklissias, GR-151 25 Maroussi/ Athènes, quarante-deux parts sociales . . . . .	42
2.- Monsieur George P. Leventis, étudiant, demeurant à West Africa House, Hanger Lane, Ealing, GB-Londres W5 3Qr, quarante-deux parts sociales . . . . .	42
3.- Mademoiselle Louisa A. Leventis, femme d'affaires, demeurant à West Africa House, Hanger Lane, Ealing, GB-Londres W5 3QR, quarante-deux parts sociales . . . . .	42
Total: cent vingt-six parts sociales. . . . .	126

Les associés ont entièrement libéré les parts sociales nouvelles en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de douze mille six cents euros (EUR 12.600,-), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

*Cinquième résolution*

L'assemblée décide que la Société cesse d'exister à Saint Vincent et les Grenadines et continue au Grand-Duché de Luxembourg.

*Sixième résolution*

L'assemblée décide de procéder à la modification des statuts de la société pour les adapter à la législation luxembourgeoise:

**Titre I<sup>er</sup>.- Dénomination, Siège, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Le nom de la société est CARINA PROPERTY, S.à r.l.

**Art. 2.** Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des gérants.

Au cas où des développements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale du siège social ou la communication aisée avec ce siège, ou de ce siège social à l'étranger se sont produits ou sont imminents, les gérants pourront transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise.

**Art. 3.** La société a pour objet de prendre des participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de celles-ci.

Elle pourra acquérir, aménager, construire des immeubles au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, gérer ces immeubles, par location ou autrement.

Elle pourra acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières, des actifs, des biens et marchandises de tout genre ainsi que toute sorte de valeurs mobilières transférables et les réaliser par voie de vente, de cession, échange ou autre. Elle peut procéder à toute transaction sur biens immeubles, d'actifs, de biens de tout genre ainsi que de valeurs mobilières transférables.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt tous concours, prêts, avances et garanties.

Elle pourra acquérir et mettre en valeur des licences, marques de fabrique, brevets et autres droits.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement de son objet et son but.

**Art. 4.** La société est établie pour une durée illimitée.

### **Titre II.- Capital social, Apports, Parts sociales**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille six cents euros (EUR 12.600,-). Il est représenté par cent vingt-six (126) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune qui sont souscrites comme suit:

1.- Monsieur Anastassios Ioannis Leventis, homme d'affaires, demeurant à 9, Fragoklissias, GR-151 25 Maroussi/Athènes, quarante-deux parts sociales .....	42
2.- Monsieur George P. Leventis, étudiant, demeurant à West Africa House, Hanger Lane, Ealing, GB-Londres W5 3Qr, quarante-deux parts sociales .....	42
3.- Mademoiselle Louisa A. Leventis, femme d'affaires, demeurant à West Africa House, Hanger Lane, Ealing, GB-Londres W5 3QR, quarante-deux parts sociales. ....	42
Total: cent vingt-six parts sociales .....	126

**Art. 6.** Les parts sociales sont cessibles selon les termes de la loi.

**Art. 7.** Les droits et obligations attachés à une part sociale suivent le titre en quelque main qu'il passe. La possession d'une part sociale emporte adhésion aux statuts sociaux et aux décisions des associés.

**Art. 8.** Les parts sociales sont indivisibles et la société ne reconnaît qu'un seul titulaire par part sociale pour l'exercice des droits qui y sont attachés.

### **Titre III.- Gérance et Surveillance**

**Art. 9.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non.

Les associés fixent le nombre de gérants. Les gérants sont nommés, suspendus de leurs fonctions et révoqués par les associés.

Chacun des gérants a pouvoir pour prendre tous actes d'administration et de disposition sous réserve des restrictions prévues par la loi et les présents statuts. Il peut donner des mandats spéciaux pour des actes déterminés.

Les gérants peuvent nommer des directeurs ou employés et déterminer leurs fonctions et pouvoirs, ainsi que leur autorisation à représenter la Société. La société sera engagée à l'égard des tiers par la seule signature d'un gérant qui n'aura pas à justifier de ses pouvoirs ou autorisations.

Au cas où une personne morale est gérant, la Société est engagée par la signature de la personne qui a pouvoir d'engager la personne morale.

Au cas où tous les gérants ou l'unique gérant sont absents ou dans l'impossibilité d'agir, les associés sont temporairement chargés de la gestion et représentent la société dans tous les actes juridiques et autres.

En cas d'opposition d'intérêts entre la société et un des gérants, la société sera représentée par le ou les autres gérants s'il y en a plusieurs; elle sera représentée par les associés s'il y a seulement un gérant ou s'il y a opposition d'intérêts entre la Société et tous les gérants.

**Art. 10.** Les associés peuvent confier la surveillance de la société à un ou plusieurs commissaires.

### **Titre IV.- Décisions des associés et assemblées générales**

**Art. 11.** Les associés prennent leurs décisions en assemblée générale ou, si tous les associés sont d'accord, par simple décision écrite. Toute décision doit être approuvée par les associés représentant la majorité des parts sociales. Les assemblées générales sont convoquées par les gérants.

Les modifications des statuts devront être approuvées par les associés représentant les trois quarts des parts sociales.

### **Titre V.- Inventaire, Bilans, Répartitions de bénéfices, Réserves**

**Art. 12.** L'exercice social coïncide avec l'année calendrier.

Chaque année, à la fin de l'exercice social, les écritures de la Société sont arrêtées et les gérants dressent le bilan ainsi que le compte de profits et pertes et le rapport des gérants sont soumis à l'approbation des associés.

Ceux-ci peuvent en prendre connaissance au siège social et obtenir copie à leurs frais.

**Art. 13.** Sur le bénéfice net à déterminer conformément aux principes comptables généralement admis, il est prélevé annuellement cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire, lorsque cette réserve atteindra un dixième du capital social. Il reprendra cours si cette réserve venait à être entamée. Le surplus demeurera à la disposition des associés qui en détermineront souverainement l'affectation tant en ce qui concerne le dividende que les mises en réserve et reports à nouveau.

### **Titre VII.- Dissolution, Liquidation**

**Art. 14.** En cas de dissolution de la société pour quelque cause que ce soit et à n'importe quel moment les associés désignent un ou plusieurs liquidateurs, déterminent leurs pouvoirs et leurs émoluments, et fixent la méthode de liquidation. A défaut de décision prise à cet égard par les associés, les gérants en fonction sont considérés comme liquidateurs.

**Art. 15.** Le produit net de la liquidation, après apurement des charges passives, sera réparti en parts égales entre toutes les parts sociales.

### **Titre VII.- Disposition Générale**

**Art. 16.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

#### *Disposition transitoire*

Par dérogation à l'article 12 des statuts le premier exercice comptable sous l'empire de la législation luxembourgeoise commence le jour du présent acte et se termine le 31 décembre 2003.

#### *Septième résolution*

L'assemblée élit comme gérants de la société pour une durée indéterminée  
Monsieur Peter Hafter, avocat, demeurant à CH-8027 Zurich, Bleicherweg 58.  
Monsieur Robert Heberlein, avocat, demeurant à CH-8027 Zurich, Bleicherweg 58.  
Monsieur Ryan Rudolph, avocat, demeurant à CH-8027 Zurich, Bleicherweg 58.  
La société sera valablement engagée par la signature individuelle de chacun des gérants.

#### *Huitième résolution*

L'assemblée décide de fixer l'adresse de la société à L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.  
A la demande des comparants le notaire, qui parle et comprend l'anglais, a établi le présent acte en anglais suivi d'une version française. Sur demande des comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Dont procès verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: D. Schroeder, S. Wolter-Schieres, A. Hientgen, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 7 juillet 2003, vol. 424, fol. 88, case 12. – Reçu 126 euros.

*Le Receveur* (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 21 juillet 2003.

H. Hellinckx.

(047831.3/242/377) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

### **MTT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 38.845.

### **DISSOLUTION**

L'an deux mille trois, le quinze juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de MTT S.A., R.C. Numéro B 38.845 ayant son siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, constituée par acte de Maître Emile Schlessler, notaire résident à Luxembourg, en date du 6 décembre 1991, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 211 du 20 mai 1992.

Les statuts de ladite société ont été modifiés par acte du notaire instrumentaire en date du 24 janvier 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 277 du 14 mars 2003.

La séance est ouverte à 15.00 heures sous la présidence de Monsieur Christophe Cialini, licencié en sciences commerciales et financières, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Rachel Uhl, Juriste, domiciliée professionnellement au 15, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg,

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Patrick Van Hees, juriste, domicilié professionnellement au 15, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg,

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les cinq cent soixante (560) actions d'une valeur nominale de trois cent dix Euros (EUR 310,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de cent soixante treize mille six cent euros (EUR 173.600,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Réception du rapport du commissaire-vérificateur.
2. Décharge au liquidateur et au commissaire-vérificateur.
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes de la société.
4. Clôture de la liquidation.
5. Indication de l'endroit où les livres et documents sociaux devront être déposés et conservés pendant cinq ans.
6. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale adopte le rapport du commissaire à la liquidation.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale adopte les comptes de liquidation et donne décharge pleine et entière au liquidateur Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg et au commissaire à la liquidation la FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE REVISION EVERARD & KLEIN, ayant son siège social au 83, rue de la libération L-5969 Itzig pour l'accomplissement de leur fonction concernant la liquidation de la société.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour.

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale prononce la clôture de la liquidation et décide de conserver les livres et documents de la société pendant une durée de cinq ans à partir du jour de la liquidation auprès de FIDUCENTER S.A., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée à heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, Notaire, la présente minute. Signé: C. Cialini, R. Uhl, P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2003, vol. 18CS, fol. 22, case 11. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2003.

J. Elvinger.

(049069.3/211/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2003.

---

**LIEB S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 61.451.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH01034, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2003.

*Pour LIEB S.A., Société Anonyme*

J. Claeys

*Administrateur*

(048831.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

---